L'EFFRAIE

La revue de la LPO-Rhône

n° 51 – 2020

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Région AURA - Département du Rhône et Métropole de Lyon

100 rue des Fougères **69009 LYON**

Tél. : 04 28 29 61 53 rhone@lpo.fr

http://www.lpo-rhone.fr/

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

ISSN 0982-5878

Éditorial

Voici donc **le numéro 51 de notre revue départementale *l'Effraie***, qui a survécu à tous les virus informatiques ou autres !

Avec le recul, on s'interrogera peut-être sur le fait qu'un minuscule être, d'un dix millième de millimètre, qui ne bénéficie même pas du statut d'être vivant puisque sans métabolisme propre, puisse paralyser des milliards d'humains et bloquer le fonctionnement démentiel du monde dit civilisé ! Et l'on reviendra, peut-être – mais je n'y crois pas beaucoup – à des modes de vie qui donnent sens à la production locale de ce que nous mangeons et utilisons et qui nous donnent envie de découvrir les beautés de la nature proche plutôt que d'aller faire des barbecues sur des plages thaïlandaises !

Un grand merci à ceux qui ont travaillé aux articles que nous pouvons vous proposer en cet été 2020 et qui permettent de poursuivre l'aventure, à l'heure des grands moyens virtuels de communication qui se noient dans leurs propres flux.

Merci aux relecteurs-correcteurs. Merci à Nathalie qui s'occupe de la diffusion et de l'impression.

Merci aussi à tous les contributeurs de la base de données *Visionature* qui permettent de bénéficier d'un support d'informations très précieuses dans lequel on peut puiser pour la rédaction d'articles très documentés.

- Cyrille analyse les passages réguliers à Lyon de petites troupes de Hérons garde-bœufs, qui dorment au Parc de la Tête d'Or depuis ces dernières années.
- Elisabeth et Philippe ont eu la chance d'avoir une famille d'écureuils dans un de leurs nombreux nichoirs de leur refuge LPO de Genay et nous en racontent les aventures.
- Jean-Paul a profité du confinement pour revisiter ses archives et nous raconter une drôle d'histoire de crécerelle !
- Moi-même, j'ai fait, comme les quatre années précédentes, un résumé du rapport d'étude 2019 sur les oedicnèmes du Grand Est ; et je me suis essayé à un article sur le leucisme, suite à des observations locales de quelques oiseaux affectés par cette anomalie de plumage.
- Une nouvelle espèce, la 336^{è}, est venue, malgré nous, s'ajouter à la liste des oiseaux observés dans le département et la Métropole de Lyon : le Faucon crécerellette !
- Et vous apprécierez peut-être la chronique de ce printemps 2020 qui a vu quelques espèces remarquables passer chez nous, mais bien peu ont pu être notées vu notre blocage forcé.

Bonne lecture à tous !

Le Rédacteur en chef

Je suis un mutant, un nouvel homme,
Je ne possède même pas mes désirs,
Je me parfume aux oxydes de carbone,
J'ai peur de savoir comment je vais finir.
(Francis CABREL)

L'EFFRAIE

Sommaire du n°51/2020

- **Editorial**
- **Quelques tâches naturalistes après le printemps !**
  Cyrille FREY
- **L'affaire garde-bœufs**
  Cyrille FREY (LPO-Rhône)
- **Utilisation d'un nichoir par une femelle écureuil**
  Philippe RIVIERE (LPO-Rhône)
- **Une crécerelle en mauvaise posture**
  Jean-Paul RULLEAU (LPO-Rhône)
- **De quelques observations de leucisme en région lyonnaise**
  Dominique TISSIER (CARDUELIS-LYON)
- **Plan de Sauvegarde de l'Œdicnème criard : résumé du rapport annuel 2019**
  Camille MIRO, Paul ADLAM (LPO-Rhône)
- **Une nouvelle espèce pour le Rhône !**
  Cyrille FREY, Dominique TISSIER (LPO-Rhône)
- **INFO ORNITHO :**
  Chronique : quelques données remarquables du printemps 2020
  Rédaction Dominique TISSIER

L'EFFRAIE n°51 / 2020

Revue éditée par la LPO-Rhône (Ligue pour la Protection des Oiseaux)

100 rue des Fougères **69009 LYON**

☎ **04 28 29 61 53** **email : rhone@lpo.fr** **Site internet : http://www.lpo-rhone.fr/**

Base de données en ligne : http://www.faune-rhone.org

100 rue des Fougères **69009 LYON**

Groupe de discussion : refugeslpo69@framalistes.org

Edition et publication : LPO-Rhône Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu relire les articles de ce numéro : Jonathan JACK, Philippe RIVIERE, Jean-Paul RULLEAU, Lionel CLEMENT, Nathalie ANNOYE, Cyrille FREY.

Photo de couverture : Philippe RIVIERE.

Photos intérieures et illustrations : Paul ADLAM, Nathalie ANNOYE, Alexandre AUCHERE, Jean-Luc BOUGEOIS, Guillaume BROUARD, Sorlin CHANEL, Gilles CORSAND, Bertrand DI NATALE, Patrick FOSSARD, Nathalie FOURNIER, Stéphane GRANZOTTO, Loïc LE COMTE, André LEVEQUE, Aurélien LEVY, Pierre MASSET, Camille MIRO, Hubert POTTIAU, Christian RICHARD, Philippe RIVIERE, Alain RUFER, Jean-Paul RULLEAU, Pascal SAULAY, Dominique TISSIER, Olivier WAILLE.

Traduction des résumés : Jonathan JACK.

Impression et publication sur le *web* : Nathalie FOURNIER – LPO-Rhône.

Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER.

Les opinions exprimées dans les articles de cette revue n'engagent que leurs auteurs et non la LPO.

Pour toutes publications, contacter le Rédacteur en chef : dominiquetissier2222@gmail.com ou la LPO-Rhône.

Quelques tâches naturalistes après le printemps !

Cyrille FREY

À quoi s'occupent donc les naturalistes pendant la morte-saison ?
Avec l'application *NaturaList*, ils sont délivrés de la fastidieuse tâche de saisie des carnets de terrain du printemps.

Qui d'autre mieux qu'eux, en effet, pourrait se soucier de :

- Ressemeler les bottes de l'aigle
- Emmener les bécassines chez l'ORL
- Recroiser les becs des becs-croisés
- Vérifier les plaquettes de freins : il y avait un bruit chaque fois que le canard pilet
- Replier la Carte géographique
- Presser un peu les citrons, allez-allez c'est fini le printemps
- Signer la paix avec le combattant
- Reponcer les coronelles lisses
- Expertiser le collier des couleuvres
- Faire monter d'autres couleuvres d'un échelon
- Recoiffer les cheveux des crabiers
- Repeindre les discoglosses
- Ramener la Fauvette orphée des enfers
- Faire rentrer les fous à Bassan
- Contrôler les impôts du Goéland argenté, du Moineau friquet et du Roitelet huppé
- Remonter le moral à la libellule
- Apprivoiser la mégère
- Éteindre les nymphes au corps de feu et les flambés
- Remonter les pélodytes (pour qu'ils restent ponctuels)
- Traire les perruches (puisque, comme chacun sait, les perruches…)
- Affûter le bec du phalarope
- Recoller les orvets
- Former des surrenards à réguler le surmulot
- Repeigner les scolies hirsutes, les huppes des vanneaux, des mésanges et des alouettes, ainsi que la crête des tritons
- Faire dessaouler le sizerin
- Rendre à leur propriétaire respectif les tortues d'Hermann et les faucons d'Eléonore
- Chanter pouilles au Vautour moine !

On n'est jamais trop de bras pour faire tout ça, mais quand c'est fini, on peut se dire qu'on a bien mélitée d'oublier un peu les soucis.

L'affaire garde-bœufs

Cyrille FREY

Introduction

Avez-vous remarqué ? Cet hiver a été riche d'observations de Hérons Garde-bœufs *Bubulcus ibis* au-dessus de l'agglomération lyonnaise « aux heures de pointe ». Si vous fréquentez avec constance et assiduité le bouchon de l'entrée du tunnel de Fourvière (direction centre-ville) au lever du soleil, vous avez probablement vu ces escadrilles de petits hérons blancs, en chevrons irréguliers, survoler l'autoroute et partir vers l'ouest ou le nord-ouest. Ou peut-être est-ce sur les quais de Saône, filant vers le midi. Ou bien le soir, au-dessus de Vaise, se rejoignant en vols ondoyants du côté du fort Saint-Jean avant d'entrer sur la ville par l'historique défilé de Pierre-Scize. Ou encore au-dessus des bouches du tunnel de la Croix-Rousse… Bref !

Cette espèce nous a gratifiés jusqu'à fin mars de véritables vols pendulaires dont l'origine était facile à repérer : le dortoir de hérons situé sur les îles du lac de la Tête d'Or. On y a compté jusqu'à 310 individus, c'est-à-dire le double des plus hauts effectifs notés l'hiver précédent.

Leur abondance, la régularité de leurs horaires et de leurs trajectoires, le nombre d'observations (d'autant plus que les locaux actuels de la LPO donnent droit sur leur trajet biquotidien) donnaient envie d'en savoir plus. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils (ça, on sait) mais surtout où vont-ils et par où ? Il était manifeste que le dortoir éclatait en volées d'oiseaux prenant un certain nombre de directions différentes, vers des gagnages distincts.

Comment en savoir plus ?

Toutes les données de garde-bœufs notées à Lyon et sa très grande périphérie ont été extraites. Toutes les informations complémentaires mentionnées dans les commentaires ou ailleurs ont été transcrites dans des colonnes *ad hoc* :

- Horaire (présent d'office dans les données *NaturaList*, mais souvent aussi noté en remarque) pour distinguer entre vols du matin, du soir, et données du milieu de journée
- Direction (souvent notée en commentaire, sans quoi rien n'aurait été possible)
- Au contraire, mention d'individus posés en groupe (gagnages).

Projetées sur carte, ces données ont été complétées, lorsque la chose était possible (champ *Direction* renseigné) par des lignes orientées dans le sens du vol. Pour cela, il a fallu recourir à *MapInfo* qui possède une fonction manquant à *Qgis*[1] : indiquer le sens de tracé de l'objet *ligne* par une petite flèche.

Ce qui permet d'ébaucher la carte n°1, certes peu attrayante, mais qui suffit pour le travail et dont je donne cet extrait pour information.

En jaune, les flux matinaux. En bleu, les données vespérales.

[1] ***MapInfo*** et ***Qgis*** sont des logiciels de cartographie SIG (système d'information géographique).

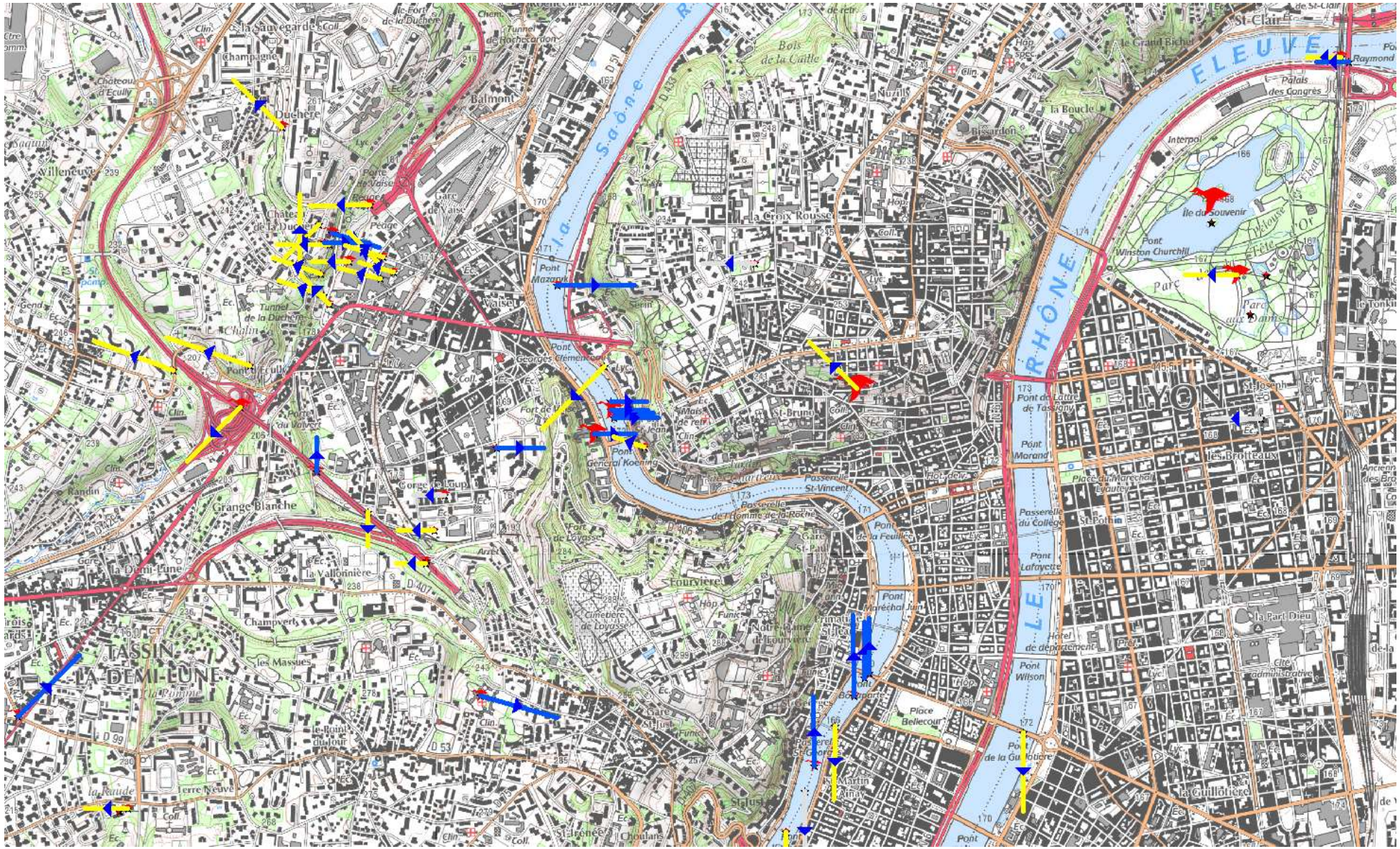

Carte n°1 : flèches déduites des données de la base Visionature

Promis, d'ici une page ou deux je vous montre tout ça d'une manière plus visuelle !

Voici tout de même ce qu'il en ressort

> Pour visualiser ce qui va suivre, ayez en tête que ces oiseaux ne circulent pas à haute altitude. Ils décollent de ce qui est presque le point le plus bas de la ville de Lyon et ne pratiquent pas le vol à voile. Les observations les montrent toujours en train de contourner les hauteurs, de viser les vallons et trouées, sans prendre le moindre pied d'altitude de plus que nécessaire.

Aux premières lueurs de l'aube, les oiseaux qui ont passé la nuit à la Tête d'Or décollent, par groupes de toutes tailles (de 10 à plus de 50) en direction du sud-ouest (**1 – carte n°2**). Seule une poignée, d'après les données, vire au sud pour descendre le Rhône (**2**). Tous les autres laissent à leur droite la colline de la Croix-Rousse, qui leur barre la route directe de l'ouest. Survolant les Pentes et les Terreaux, ils atteignent la Saône et tombent droit sur l'éperon de Fourvière (**3**).

Le flux se partage alors en deux : une partie vire plein sud et descend la Saône jusqu'au Confluent (**4**). Cette voie semble concerner un petit tiers des effectifs totaux. À partir de là, les données sont plus éparses, mais on en note de petits groupes au-dessus d'Oullins, soit poursuivant vers le sud (**5a**), soit remontant l'Yzeron (**5b**). Au bout du voyage, sans doute, les **gagnages** des zones agricoles de Chaponost et de Brindas, et pour la voie méridionale, peut-être le plateau mornantais

Héron garde-bœufs (à droite) et Aigrette garzette, Lyon, avril 2020, Aurélien LEVY - @aurelphotog – Noter les différences bien visibles ici entre les deux espèces.

Photo du haut : Héron garde-bœufs, Miribel-Jonage, novembre 2017, Loïc LE COMTE

Carte n°2 : schéma de la voie sud

Les deux tiers du flux semblent préférer la Voie nord *(carte n°3)*. Ils remontent le défilé de la Saône et débouchent à Vaise à hauteur du pont Clémenceau (la sortie ouest du tunnel de la Croix-Rousse). Le nord-ouest lyonnais s'ouvre alors à eux.

Les données recueillies au-dessus de l'A6 laissent supposer qu'une partie importante (une grosse moitié ?) oblique plein ouest et rejoint la porte du Valvert (**1**' – carte n°3), en longeant Vaise par le sud. Ils voient alors s'ouvrir devant eux le vallon de Tassin (**2**'), puis sont observés tirant toujours vers l'ouest au-dessus de Saint-Genis-les-Ollières (**3**'). Franchi ce dernier bourg, ils arrivent enfin aux **gagnages** situés à Grézieu-la-Varenne ou à Sainte-Consorce (jusqu'à 100 oiseaux notés ensemble).

Si vous avez bien compté, il nous reste encore un petit tiers de l'effectif initial qui a décollé de la Tête d'Or. Ces oiseaux tirent plus ou moins tout droit au-dessus de Vaise, direction ouest-nord-ouest (carte n°3), puis se glissent entre les deux hauteurs d'Écully et de la Duchère, soit par la trouée occupée par l'autoroute A6 (**4'a**), soit par celle (moins nette mais très utilisée) de Valpré (**4'b**). Ce sont ces derniers oiseaux qui passent littéralement au ras des fenêtres des bureaux de la LPO. On perd ensuite leur trace, sauf une ou deux données du côté de Champagne (**5**'), mais cette course les oriente droit (**6**') vers les prairies de Lentilly où l'on observe des groupes de 50 à 80 oiseaux.

Et le soir, demanderez-vous ?

Et bien, le soir, ce qui est rassurant, on observe des mouvements inverses, mais les données signalent des effectifs plus importants, c'est-à-dire des vols plus compacts. A partir de 16h-16h30, les oiseaux commencent à se manifester à l'ouest et au sud de la ville. Peut-être parce que les hérons prennent à ce moment-là des voies plus directes, ils sont bien plus nombreux que le matin à suivre le Rhône à hauteur de Gerland (une trentaine), tandis que 60 à 100 suivent une course parallèle côté Saône. Mais le gros du flux débouche de Tassin par le Valvert, survole Gorge-de-Loup, contourne l'épaulement qui porte le fort de Vaise et retrouve le défilé de la Saône entre le pont Georges Clémenceau et le fort Saint-Jean.

Carte n°3 : Déplacements matinaux des oiseaux, voie nord

Discussion

Il faut noter que nos garde-bœufs se répartissent d'une manière remarquablement régulière entre des zones de gagnage par ailleurs toutes situées à peu près à la même distance de leur dortoir : 12 à 13 kilomètres en ligne droite, sauf s'il est vrai que certains rejoignent le Mornantais, situé à près de 20 km.
Pour chacune des voies empruntées, le kilométrage (aller simple) réellement parcouru par les hérons est d'environ 15 kilomètres. En contournant systématiquement éperons et collines pour voler le plus bas possible, ceux-ci rallongent donc leur trajet de 20 à 25%. C'est le prix à payer pour éviter de grimper. Quel est, au bout du compte, le vrai bilan énergétique ? Mystère !

Mystère aussi que l'origine de ces 300 garde-bœufs (sauvages et volants) à la Tête d'Or. Ce ne sont pas les quelques nicheurs locaux, même augmentés des couples et jeunes des Arboras, qui peuvent remplir un tel dortoir. S'agit-il d'oiseaux dombistes ? Si oui, pourquoi se rassembler ici ? Qui leur a fourni la carte des lieux ?

> D'intenses discussions entre briscards de l'ornitho lyonnaise (et un peu de biblio) amènent à formuler une hypothèse principale. Il s'agirait principalement d'oiseaux non nicheurs (des jeunes de 2e année ?) ayant dégoté ce coin tranquille pour la nuit. Dans un contexte général d'expansion rapide de cette espèce en France, aux raisons elles-mêmes mal connues (sécheresses en Espagne et en Afrique du Nord ?), on observe souvent ce genre de choses – par exemple, l'atlas des oiseaux de PACA signale ces gros dortoirs dans le Var où l'espèce ne niche (nichait) pas. Un prélude à une colonisation plus poussée ?

En tout cas, il se passe quelque chose. Le dortoir a connu une hausse vertigineuse et très récente. Quasiment rien jusqu'en 2017 ; une soixantaine d'oiseaux à l'hiver 2017-2018, 122 en janvier 2019 et pour finir un maximum de 310 fin décembre de la même année. Avec comme conséquence l'apparition sur la ville de ces mouvements pendulaires de petits hérons blancs.

Voilà du moins levé un coin du voile sur leurs occupations hivernales. Leur devenir printanier reste la grande question.

Cyrille FREY (LPO-Rhône)

Résumé :
L'augmentation récente de l'effectif d'un dortoir de Hérons garde-bœufs *Bubulcus ibis* dans un parc urbain de Lyon, avec un maximum de 310 en 2020, se traduit par des observations de petits groupes en aller-retour, matin et soir, vers des zones de gagnage de la périphérie lyonnaise. Les trajets sont bien connus, mais l'origine de ces oiseaux reste mystérieuse. Peut-être s'agirait-il, en majorité, d'immatures non nicheurs, puisque les colonies de nidification connues ne comptent que quelques couples.

Summary:
The recent increase in the size of a night roost of Western Cattle Egrets *Bubulcus ibis* in an urban park in Lyon, with a maximum of 310 in 2020, takes the form of records of small groups to-ing and fro-ing, morning and evening, towards areas on the outskirts of Lyon. The routes are well known, but the origin of these birds remains mysterious. The majority of these may be not breeding immatures, as the known nesting colonies have only a few pairs.

Hérons garde-bœufs, Part-Dieu, février 2020, Aurélien LEVY

Utilisation d'un nichoir par une femelle écureuil

Elisabeth et Philippe RIVIERE
Coordinateurs des Refuges LPO particuliers dans le Rhône

Notre jardin refuge LPO de 1300 m² se situe à Genay, en zone pavillonnaire. Comme partout dans la Métropole de Lyon, la commune connaît une urbanisation galopante.
Depuis notre installation, il y a 22 ans, nous favorisons les strates végétales qui manquent tant dans les parcs et jardins d'aujourd'hui ; nous avons posé des cavités artificielles pour les vertébrés et invertébrés cavicoles, installé des gîtes, des points d'eau, dont une mare, et veillons à ce que notre terrain reste ouvert sur l'extérieur.

Nous observons régulièrement des écureuils qui viennent profiter des noisetiers, des noyers, des abreuvoirs et des graines de tournesol de la mangeoire du jardin.
En 2010, nous avons repéré un écureuil qui passait ses temps de repos diurnes et nocturnes dans deux nichoirs à passereau, fixés contre la maison, dont il avait agrandi le trou d'envol.
L'écureuil est diurne. Il n'hiberne pas.
Pour lui offrir plus de confort, nous avons construit et posé un nichoir plus grand avec un trou d'entrée adapté, orienté Nord à un angle de la maison, à environ 4 mètres de hauteur, en remplacement d'un des nichoirs à passereau empruntés (photo n°1 : dimensions : 25x25x45 cm, diamètre du trou : 8 cm).
Le nichoir a été adopté.

Photo n°1 : nichoir à écureuil, Genay, 2020, Philippe RIVIERE

Cette année 2020, du nouveau !
Le 5 mars, nous avons observé la femelle prenant dans sa gueule de petites boules de foin récupéré sur les meules que nous montons après fauchage de nos zones d'herbes hautes, en fin d'hiver. Ses allers-retours rapides ont confirmé qu'elle occupait le nichoir posé à son intention. Nous avons pu observer son travail une seule journée (photo n°2). On peut penser qu'il s'agissait d'un simple rechargement du nid, car deux hypothèses se présentent :

1. la femelle occupe le nichoir depuis longtemps et y a mis bas sans que l'on ne s'en soit aperçu.
2. la femelle occupait un autre nid et a été obligée de déménager ses jeunes, choisissant notre nichoir. En effet, en cas de dérangement, elle peut transférer ses petits vers un autre gîte en les transportant, saisis et enroulés autour de son cou.

Photo n°2 : transport de foin pour le nichoir, Genay, mars 2020, Philippe RIVIERE

D'après la littérature, l'écureuil utilise trois types de gîtes. Les nids d'hiver et d'été sont construits avec des matériaux végétaux dans la couronne des arbres : branches, brindilles, feuilles mortes en extérieur et mousse, herbe sèche, lichen, fibre d'écorce à l'intérieur. Les nids-cavités sont plus rares, de l'ordre de 20% des nids (WAUTERS et DHONDT, 1990). Le rongeur choisit alors plus particulièrement les loges creusées par le Pic noir, plus spacieuses.

Cette femelle allaitante - les 8 mamelles sont très visibles – vient également faire l'acrobate pour se nourrir sur la mangeoire encore alimentée de graines de tournesol et boire à un de nos abreuvoirs.
La gestation dure de 38 à 40 jours (EIBL-EIBESFELD, 1951 *in* BIANCARDI C. & DO LINH SAN E. 2006) et l'allaitement de 8 à 10 semaines.

C'est le 6 avril qu'une nouvelle petite tête, au trou du nichoir, a attiré notre attention. Le museau plus arrondi et les plumets sur les oreilles moins longs et gris, ceux de sa mère étant longs et très roux, sont ceux d'un jeune presque aux dimensions adultes.

Mais le 7 avril, le bruit qui nous a alertés nous a fait découvrir, non pas un jeune, mais deux, grimpés sur le toit du nichoir à se chamailler, se gratter et même pour le plus dégourdi à faire « quelques pas » contre le crépi de la maison (photo n°3). Rentrées précipitées dans le nichoir, sorties tout aussi rapides…

D'après la bibliographie, la femelle donne naissance en général à 3 à 5 jeunes.
On peut différencier les jeunes des adultes par leurs dimensions plus petites, mais surtout par la maladresse de leurs déplacements et leurs comportements portés sur le jeu.
L'âge de la maturité sexuelle passé (10-11 mois), la différenciation n'est plus possible visuellement.

Le mâle est absent de toute la période de reproduction suivant l'accouplement.

Photo n°3 : deux jeunes écureuils sur le nichoir, Genay, avril 2020, Philippe RIVIERE

Les jours suivants, le trou d'entrée laisse régulièrement apparaître une tête, mais difficile de différencier les deux jeunes.

Le 12 avril, nouvelle surprise ! A 8h30 du matin, une grande activité et beaucoup de bruit sur la façade Est de la maison attirent notre attention ! Pendant que la femelle se nourrit dans un bouleau… ce sont, cette fois, trois jeunes qui se coursent sur le crépi avant de rejoindre le noisetier, puis le chêne (photo n°4).

Photo n°4 : les trois jeunes écureuils, Genay, avril 2020, Philippe RIVIERE

A la queue leu leu, les jeunes se poursuivent, bondissent, s'accrochent, chahutent… Un seul fera une chute après avoir raté un rattrapage, tombant dans la brouette. Un grand "plac" et c'est reparti !

Les trois jeunes vont ensuite rejoindre les buissons et arbustes des voisins et disparaitre.
Seule la femelle est visible les jours suivants et encore aujourd'hui, 22 avril. Le piège-photo n'a pas montré le retour des jeunes au nichoir. On peut penser qu'ils sont partis à la recherche de nouveaux territoires. Nos voisins du bout de l'impasse, également en refuge LPO depuis peu, nous ont signalé la présence de deux écureuils assez peu farouches sur leur terrain (5 000 m², avec encore de grands arbres) et même sur le rebord de leur fenêtre.

Si l'on se base sur les données bibliographiques, « nos » jeunes auraient pu naître mi-février après 38 à 40 jours de gestation (EIBL-EIBESFELD, 1951 *in* BIANCARDI C. & DO LINH SAN E. 2006) et quitté le nichoir donc le 12 avril, après 8 semaines d'allaitement.
Depuis, nous ne voyons que la femelle venir chaque jour se nourrir et s'abreuver et parfois se délecter des fleurs de l'Erable champêtre.

Ces magnifiques observations ne doivent pas nous faire oublier qu'il est fort probable que les écureuils ont choisi notre nichoir par manque de sites naturels. En effet, dans notre quartier péri-urbain, nombreux ont été les grands arbres abattus à cause de la sècheresse (Pins et Epicéas) mais aussi pour offrir plus d'espace à l'urbanisation. Espérons que la ressource alimentaire sera suffisante pour assurer la pérennité de leur présence.

Nous resterons attentifs car, chez ce sciuridé, un nouvel accouplement est possible entre juin et août.

> Nous ne pouvons pas conclure sans les mots de Jules RENARD dans « *Histoires naturelles* » : « *L'écureuil. Du panache ! du panache ! oui, sans doute ; mais, mon petit ami, ce n'est pas là que ça se met.* »

Elisabeth et Philippe RIVIERE (LPO-Rhône)

Bibliographie :

- **HAINARD R. (1961-1972).** *Mammifères sauvages d'Europe*. Delachaux & Niestlé. Tome II, 347 pages.
- **BIANCARDI C. & DO LINH SAN E. (2006).** *L'écureuil roux*. Belin Éveil Nature éd. coll. Approche, 95 pages.
- **DEOM P. (1980).** *La Hulotte* n° 36/37, 75 pages.

Une crécerelle en mauvaise posture

Jean-Paul RULLEAU

Nez de Jobourg

Faucon crécerelle ...coincé !

Plantons le décor : nous sommes en août 2001, nous randonnons le long du sentier des douaniers ou des contrebandiers (au choix) devenu le GR 223. Nous sommes au nord-ouest de la péninsule du Cotentin, ce bras tendant un doigt accusateur vers l'Angleterre à travers la Manche. Les paysages y sont variés : baies, havres, plages, dunes, falaises, landes, tourbières, marais, bocages, etc… Ce doigt porte un nom bien connu : le Cap de la Hague, secteur de falaises de gneiss spectaculaires. A la base du doigt, une réserve ornithologique (Cormoran huppé, Grand Corbeau, Goéland argenté, Fulmar boréal, Fauvette pitchou…) créée en 1966, le Nez de Jobourg.

C'est là, un peu en surplomb du GR, face aux blocs rocheux de la réserve, que nous nous posons pour y casser une croûte bien méritée.

Un Faucon crécerelle, espèce commune dans ce biotope de falaises maritimes, apparaît, visiblement en maraude, exécutant un beau vol stationnaire "en Saint-Esprit". Soudain, le petit rapace pique et disparaît derrière un rocher : « Tiens, il a dû repérer une proie », dis-je à mon épouse. Ne le voyant pas reparaître, je pense qu'il a filé en contrebas, dissimulé par le relief. Des randonneurs cheminent toujours sur le sentier ; certains s'arrêtent brièvement, prenant même des photos, puis poursuivent leur route. Intrigué, je regarde plus attentivement et vois le bout d'une aile battre convulsivement derrière un bloc.

Nous plantons là notre pique-nique et filons vers le lieu du mystère. Quelle n'est pas notre surprise de découvrir une crécerelle femelle, une patte coincée dans un trou et incapable de s'en dépêtrer malgré ses battements d'ailes ! Cette maladroite avait sans doute raté un petit rongeur de peu et, le plongeon aidant, s'était enfoncé, les serres droites, dans le terrier salvateur (pour le campagnol !).

Je prends successivement deux ou trois photos, mon courage à deux mains et les pointes des deux ailes dans les mêmes mains, et tire doucement mais fermement vers le haut, de façon à libérer l'oiseau pris au piège qui s'envole sans demander son reste, ni me remercier le moins du monde !

Jean-Paul RULLEAU, avril 2020

De quelques observations de leucisme en région lyonnaise

Dominique TISSIER

Introduction

Suite à des observations récentes de quelques oiseaux présentant des anomalies de plumage dans la Métropole de Lyon et dans le département du Rhône, il nous a semblé intéressant de rappeler les causes de ces phénomènes qu'on appelle albinisme et leucisme, assez rares, mais qui peuvent se trouver chez la plupart des espèces aviaires ; ainsi que de rapporter quelques données récentes.

N'étant pas des spécialistes, ni de la science vétérinaire, ni de la génétique, nous nous sommes appuyés essentiellement sur l'excellent article anonyme paru en 2020 sur le site *internet* d'*Ornithomedia*, accessible par le lien :

https://www.ornithomedia.com/pratique/debuter/albinisme-leucisme-chez-oiseaux-00554/?fbclid=IwAR1KraLXFoFWvqBtmV2IObro-66QvwZSIJXTVZ51GLUs3g1xmTwyOjrqt4Y#comments-block

Photo n°1 : Merle noir mâle, Berges du Rhône, Lyon, avril 2020, D. TISSIER

La coloration du plumage des oiseaux, déjà prouvée il y a 150 millions d'années chez les Dinosaures théropodes (ROSINSKI & TISSIER 2018), joue un rôle important dans les parades nuptiales, la sélection sexuelle étant une des composantes majeures de l'évolution en permettant une meilleure reproduction différentielle. Les femelles choisissent le plus souvent les mâles les plus démonstratifs et les plus colorés.

Mais le plumage permet aussi l'isolation thermique et souvent une meilleure dissimulation par mimétisme avec l'environnement. C'est le cas, par exemple, des rapaces nocturnes ou des passereaux comme les grives. Il s'agit, là encore, de sélection naturelle.

De même, les femelles dont les nids ne sont pas à l'abri des regards ont souvent des plumages bruns et ternes qui leur permettent de mieux échapper aux prédateurs lors de la couvaison. Citons, par exemple, les anatidés qui ne nichent pas dans des cavités d'arbres ou des terriers, ou encore, le très commun Pinson des arbres *Fringilla coelebs*.

Photo n°2 : Pie bavarde, Lyon Gerland, octobre 2016, D. TISSIER

La coloration du plumage a trois causes différentes :

1. Un effet optique, dû à la diffraction et la réflexion de la lumière par les plumes qui provoquent des reflets, des iridescences, surtout bleues ou vertes, qu'on voit par exemple sur le cou de plusieurs espèces de pigeons, sur le corps des colibris et des souimangas, ou, par exemple, sur la Pie bavarde *Pica pica* de la photo n°2. La coloration peut changer selon l'orientation de la lumière et la position de l'observateur.
2. Un effet biochimique, dû à la pigmentation des plumes par des pigments comme les mélanines (pour les couleurs noires et brunes) et les caroténoïdes (pour les couleurs rouges, orangées ou jaunes). Les deux effets peuvent se combiner pour donner des parures magnifiques que nous admirons chez la plupart des espèces.
3. La mue et l'usure du plumage. On sait, par exemple, que certaines couleurs peuvent être cachées, après la mue, par les plumes neuves d'automne les plus externes et vont apparaître en hiver ou au printemps après l'usure normale des extrémités des vexilles. Par exemple, le Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus* de la photo n°3, prise en septembre, ne montre pas encore le blanc du front et le noir vif de la gorge qu'on lui verra en avril !
4. L'hybridation (très rare) entre espèces très voisines peut entraîner aussi l'apparition d'un plumage inhabituel, mais ceci sort du cadre de cet article !

La plume et sa coloration

La plume serait apparue chez les Dinosaures, au cours de l'évolution, il y a peut-être 200 millions d'années, sans certitude sur une date plus précise du fait qu'elle laisse très rarement des traces dans les fossiles anciens, eux-mêmes très rares.

La plume est engendrée, au début de sa croissance, par une dépression de la peau appelée follicule. Elle est constituée d'une protéine fibreuse, la kératine, qu'on trouve aussi dans les plumes, les poils, la peau, les cornes, les becs, mais aussi dans nos cheveux et nos ongles.
Les cellules qui produisent la kératine meurent et sont remplacées tout au long de la vie d'un animal.

Il y a deux formes de kératines : l'α-kératine, présente chez les mammifères, et la β-kératine, plus résistante, présente chez les reptiles et les oiseaux. La kératine est produite par les kératinocytes, cellules de la couche profonde de l'épiderme qui absorbent la mélanine, pigment produit par les mélanocytes.

> « *La formation d'une plume commence par la prolifération très rapide de cellules germinatives ; elles forment un tube entouré d'une gaine qui sort rapidement du follicule. Ce tube contient une masse pulpeuse de vaisseaux sanguins et de nerfs.*
> *En quelques jours, cette gaine atteint sa taille définitive et l'extrémité laisse déjà échapper la plume. Par frottement et lissage, la gaine va disparaître ; il ne restera dans la peau que la partie inférieure du tube, le calamus.*
> *A la fin de sa croissance, la plume n'est plus qu'une structure morte qui ne reçoit plus aucun apport sanguin. Elle* [s'use] *et sera remplacée* [lors de la] *mue.*
> *La plume est constituée d'une tige principale, le rachis. A la base de celui-ci, se trouve le calamus qui est fiché dans la peau et maintenu par des tissus musculaires. Implantées sur le rachis, les barbes forment les deux vexilles. Les barbes sont elles-mêmes garnies de barbules maintenues entre elles grâce à des barbicelles* » (*in* http://www.plumes.fr/articles/La-structure-dune-plume).
> En se lissant les plumes avec son bec, l'oiseau réassemble les barbules.

Photo n°3 : Rougequeue à front blanc mâle, Pusignan, septembre 2016, D. TISSIER

> Les mélanines sont créées par les mélanosomes (organites intracellulaires) qui sont produites par les mélanocytes. « *Les cellules appelées mélanocytes (de* mélas *: noir et* kutos *: cellule) sont* [celles] *qui pigmentent la peau, les poils ou les plumes des vertébrés* [….]. *Elles peuvent être situées dans le derme ou dans l'épiderme, ainsi que dans l'œil, l'oreille interne, l'épithélium digestif… Elles produisent des mélanosomes (granules pigmentés riches en mélanines) dont la fonction principale est de protéger le tégument des rayonnements UV du soleil et de colorer les organismes* » (*in* https://fr.wikipedia.org/wiki/Mélanocyte).

L'albinisme

On parle d'albinisme lorsqu'un animal est entièrement blanc. Il s'agit d'une **anomalie génétique** due à une mutation du gène de l'enzyme ***tyrosinase*** responsable de la synthèse des mélanines. Ce gène étant récessif, l'albinisme total ne se transmet que si les deux parents en sont porteurs.
Notons que cette mutation peut provoquer la mort de l'embryon avant sa naissance.

Les oiseaux albinos présentent une absence de pigment sur tout le plumage. Les parties nues comme les pattes, la cire du bec ou les cercles orbitaires ont des teintes roses ou rouges, du fait de la présence de capillaires sanguins. Les yeux sont rouges (photo n°4).

Ces oiseaux sont très rares dans la nature car souvent moins robustes, avec une audition et une vue déficientes. La sélection naturelle fera qu'ils seront aussi plus souvent victimes des prédateurs comme les chats ou les rapaces qui repéreront facilement la couleur blanche. De même, la sélection sexuelle par le moindre choix des femelles limite leur reproduction.

Photo n°4 : Barge à queue noire, Belgique, juin 2011, Nathalie ANNOYE. Cette barge avait plusieurs poussins normaux et un albinos qui se tenait toujours à l'écart des autres, mais dont elle s'occupait de temps en temps ; il a dû probablement être victime d'un prédateur, car il restait à découvert au lieu de se cacher dans l'herbe. Peut-être parce qu'il voyait mal.

L'albinisme partiel et le leucisme

L'albinisme partiel, souvent dénommé aussi leucisme, est une anomalie de même type que l'albinisme total, mais limitée à certaines plumes. Assez rare, il s'observe surtout chez les oiseaux noirs, corvidés, Foulque macroule *Fulica atra* ou Merle noir *Turdus merula* (photos n°1 & 26), peut-être simplement parce qu'il attire alors davantage, par contraste fort, le regard des observateurs.

La cause en est souvent également une anomalie génétique, l'enzyme *tyrosinase* étant présente, mais en déficit. Il n'y aurait pas de migration de certains mélanoblastes (cellules souches de l'embryon, précurseurs des mélanocytes) jusqu'aux plumes anormales.

Cet albinisme semble affecter surtout les mâles chez le Merle noir, ce qui confirmerait la cause génétique, de même que l'existence attestée de descendances d'individus leuciques.

> On a fait également « *une observation intéressante qui privilégie l'hypothèse d'un dysfonctionnement des gènes dans l'apparition de ce défaut : parmi les Hirondelles rustiques* Hirundo rustica *de la région de Tchernobyl en Ukraine, 13 % d'entre elles présentent des taches blanches. Il a été démontré que celles-ci étaient dues à une mutation génétique provoquée par* [les radiations] *consécutives à la catastrophe nucléaire de 1986* » (*in* ornithomedia.com).

Si les mélanines sont absentes, mais que les autres pigments sont normaux, l'oiseau garde des couleurs rouges ou jaunes.

En cas d'anomalie génétique, le leucisme peut être conservé après la mue et même transmis à la génération suivante.

Une blessure par choc, qui endommagerait les follicules des plumes, entraînant leur repousse sans pigment, ou même une maladie ou l'âge, peuvent aussi causer ce leucisme. Il peut être alors réversible.

L'alimentation peut aussi jouer un rôle si la nourriture trouvée par l'oiseau ne correspond pas ou mal à son régime alimentaire habituel, en créant des carences. On a parfois suspecté le pain, souvent distribué par les badauds aux mouettes, canards, moineaux et pigeons, mais il n'y a pas de preuve scientifique de son rôle sur le leucisme. On sait cependant qu'il est mauvais à la santé des oiseaux, même si ceux-ci semblent l'apprécier !
Notons qu'aucun polluant physique ou chimique n'a pu être mis en cause.

En cas d'albinisme partiel, les taches peuvent être présentes sur n'importe quelle partie du plumage ; il est souvent observé sur la nuque, les rémiges primaires ou les rectrices, parfois la poitrine. Les marques blanches peuvent être disposées aléatoirement. S'il s'agit d'une cause génétique, ou d'une carence alimentaire tôt apparue dès la croissance des oisillons, le blanc peut se répartir de façon symétrique des deux côtés du plumage, ce qui semble être le cas du merle de la photo n°1. D'ailleurs, pour ce dernier, la belle couleur jaune du bec attesterait de sa bonne santé, donc peut-être sans carence, de même que le fait qu'il ait été observé deux années de suite au même endroit !

Un taux anormalement bas de mélanine, dû principalement à l'alimentation, peut aussi se traduire par un plumage plus clair qu'à l'ordinaire, mais sans taches blanches. On peut ainsi observer parfois un oiseau particulièrement clair (souvent isabelle) dans un groupe de congénères normaux. Voire quasiment blanc, mais sans les yeux rouges typiques de l'albinisme total.

A l'inverse, un excès de mélanine provoque **le mélanisme**, avec des formes dites mélaniques, très sombres ; celui-ci affecte, par exemple, certains Busards cendrés *Circus pygargus* dont l'observation peut surprendre un naturaliste novice !

D'autres anomalies de couleur peuvent apparaître dans la nature, comme **l'érythrisme**, qui se traduit par un excès de roux dans le plumage, ou le **xanthochromisme** qui provoque une couleur orangée ou jaune à la place du rouge normal d'une partie du plumage.
Ainsi, ce Sizerin cabaret *Acanthis cabaret* (photo n°5), vu sur une mangeoire de Genas durant l'hiver 2017-2018 qui avait vu un afflux de sizerins dans notre département (VELLARD & TISSIER 2018), présente un front nettement orangé alors qu'il est rouge assez foncé sur les oiseaux normaux.

Photo n°5 : Sizerin cabaret, mâle xanthochromique, Genas, février 2018, J.L. BOUGEOIS & D. TISSIER

Les caroténoïdes

Les caroténoïdes sont des pigments orange et jaunes répandus chez de très nombreux organismes vivants. Ils jouent un rôle important dans la photosynthèse chez les plantes, de même que la chlorophylle qui est un pigment vert.
Chez les animaux, ils sont assimilés par l'organisme à partir de la nourriture. Les caroténoïdes sont importants pour la santé par leur rôle d'antioxydant, de synthèse d'anticorps et d'assimilation de la vitamine A. Si les couleurs rouge, orange et jaune sont moins fréquentes que le brun, le noir ou le blanc dans le plumage des oiseaux, elles jouent un rôle important dans la sélection sexuelle.

On connaît le rôle des caroténoïdes dans la coloration des Flamants roses *Phoenicopterus roseus*, due à la consommation d'algues et d'invertébrés aquatiques, de leurs œufs et de leurs larves, notamment des crustacés dont les artémies riches en carotènes qui vivent dans les lagunes et les lacs salés.

Espèces concernées

Toutes les espèces peuvent être concernées par l'albinisme ou le leucisme, quoique les rapaces y semblent moins soumis. Les citations sont souvent celles du Merle noir (mais peut-être simplement parce que c'est une des espèces les plus communes), de la Corneille noire *Corvus corone* (voir *infra*), du Moineau domestique *Passer domesticus*, ces deux-là peut-être victimes de carences dues à leur alimentation en centre-ville, des fringilles, des anatidés, etc.

Photos n°6 & 7 : Pinson des arbres, Chazay-d'Azergues, Pierre MASSET

Photo n°8 : Corneilles noires, Lyon, Tête d'Or, octobre 2016, Philippe RIVIERE

En région lyonnaise, un message aux amis de la liste de discussion de la LPO-Rhône, https://framalistes.org/sympa/info/refugeslpo69, nous permet de rapporter plusieurs cas : une Mésange charbonnière *Parus major* à Genay (M. MAUGEIN), des Corneilles noires à Lyon (Ph. RIVIERE), un Pinson des arbres à Chazay-d'Azergues (P. MASSET), un Merle noir à Annecy (P. FOSSARD), etc…

Photos de Corneilles noires leuciques dans la base *Visionature* de 1979 à 2020

9. Tête d'Or, septembre 2019, André LEVEQUE

10. Lyon 6e, décembre 2018, Alexandre AUCHERE

11. Souzy, 2017 et 2018, Bertrand DI NATALE

12. La Forestière, octobre 2017, Loïc LE COMTE

13. Tassin, avril 2016, Olivier WAILLE

Tableau n°1 : citations de Corneilles noires leuciques dans la base *Visionature* de 1979 à 2020

25 citations, dont 13 dans la Métropole de Lyon, pour environ 29 oiseaux.

1	Montrottier	juillet 1979	Bertrand DI NATALE	toute blanche
plusieurs	Tête d'Or	janvier 1999	L. & P. DUBOIS	
1	Parilly	janvier 1999	L. & P. DUBOIS	
2	Limas	décembre 2011	Jean-Paul RULLEAU	
1	Echalas	décembre 2012	Paul ADLAM	pointes des rémiges
2	Décines	juillet 2013	Paul ADLAM	individus gris
1	Souzy	février 2016	Bertrand DI NATALE	sous-alaires blanches
1	Tassin	avril 2016	Olivier WAILLE	
1	Tête d'Or	juillet 2016	Bertrand DI NATALE	
1	Tête d'Or	octobre 2016	Philippe RIVIERE	
1	Miribel-Jonage	février 2017	Loïc LE COMTE	
1	Limonest	avril 2017	Bertrand DI NATALE	
1	La Forestière	octobre 201	L. LE COMTE et F. MANDRILLON	
1	Souzy	2017 et 2018	Bertrand DI NATALE	blanche
1	Lyon 6è	décembre 2018	Alexandre AUCHERE	
1	Tête d'Or	septembre 2019	André LEVEQUE	
1	Arnas	octobre 2019	Fred LE GOUIS	
1	Champvert	novembre 2019	Loïc LE COMTE	
1	La-Tour-de-Salv.	2015 à 2020	Bertrand DI NATALE	
4	Lyon Gerland	2018 à 2020	Dominique TISSIER	rectrices et rémiges

Tableau n°2 : citations de Merles noirs leuciques dans la base *Visionature* de 1991 à 2020

19 citations pour 19 oiseaux

1	Parilly	avril 1991	L. & P. DUBOIS	mâle
1	Parilly	juin 1999	L. & P. DUBOIS	mâle
1	Lyon 8è	février 2001	Jonathan JACK	
1	Villeurbanne	mai 2010	Bertrand DI NATALE	femelle, primaires
1	Ecully	décembre 2009	Bertrand DI NATALE	mâle
1	Villeurbanne	juillet 2010	Bertrand DI NATALE	femelle, une primaire
1	Lyon 7è	2011-2012	Dominique TISSIER	mâle, rémiges claires
1	Dommartin	janvier 2012	Nathalie FOURNIER	mâle
1	Lyon-Vaise	novembre 2014	Isabelle DELPEINT	femelle, tête et cou
1	Lyon St-Georges	mars 2015	Cécile LEMARCHAND	quasi blanc
1	Lyon Gerland	juin 2016	Loïc LE COMTE	mâle
1	Bessenay	janvier 2017	Bertrand DI NATALE	femelle, tête, scapulaires
1	Bessenay	2016 et 2017	Bertrand DI NATALE	mâle, scapulaires
1	Lyon 7è	2018 et 2019	Dominique TISSIER	mâle, une rectrice
1	La-Tour-de-Salv.	mars 2019	Bertrand DI NATALE	mâle, rectrices droites
1	La-Tour-de-Salv.	mai 2019	Bertrand DI NATALE	mâle, rectrices externes
1	La-Tour-de-Salv.	juin, août 2019	Bertrand DI NATALE	femelle, rectrices
1	Tête d'Or	mars 2020	Guilhem BARNEIX	
1	Lyon 7è	2019 et 2020	Dominique TISSIER	mâle (photo n°1)

14. Dommartin, janvier 2012, Nathalie FOURNIER

15. Parc de Gerland, juin 2016, Loïc LE COMTE

Un relevé des citations d'oiseaux leuciques rapportés dans la base *Visionature* donne 18 espèces.

La plus fréquente est la Corneille noire (29 ind.), puis le Merle noir (19 ind.), pour lesquels on a détaillé les citations dans les deux tableaux n° 1 et 2 de la page précédente.

Puis sont cités la Foulque macroule (au moins 7 ind.), le Pinson des arbres (5 ind.), le Moineau domestique (5 ind.) et la Mésange charbonnière *Parus major* (3 ind.).

Mais on trouve également trois Canards colverts *Anas platyrhynchos*, une Nette rousse *Netta rufina*, un Fuligule milouin *Aythya ferina*, un Chevalier guignette *Actitis hypoleucos,* une Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus*, deux Tourterelles turques *Streptopelia decaocto*, un Corbeau freux *Corvus frugilegus*, un Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*, deux Rougequeues noirs *Phoenicurus ochruros*, un Pinson du Nord *Fringilla montifringilla* et un Bruant proyer *Emberiza calandra*.

On remarque qu'il s'agit principalement, évidemment, des espèces les plus communes, donc les plus souvent observées (et citées) et l'on ne peut pas en tirer d'information valable quant à la sensibilité d'une espèce par rapport aux autres. Notons qu'aucune Pie bavarde *Pica pica* n'est citée !

Photo n°16 : Mouette rieuse, Grand Large, février 2016, Guillaume BROUARD

Nous ne traitons pas ici le cas de la Buse variable *Buteo buteo*, car son plumage est très variable, comme son nom l'indique. Il n'est pas rare de voir des individus très clairs (souvent des juvéniles et des hivernants, mais aussi des adultes en été).
Malheureusement, dans la base, les descriptions ne sont jamais assez précises.
On peut penser que quelques oiseaux à tête entièrement blanches, avec le dessous blanc, sont probablement leuciques.

Photo n°17 : Rougequeue noir, Arnas, octobre 2014, Gilles CORSAND

Photo n°18 : Foulque macroule, Miribel-Jonage, janvier 2014, Pascal SAULAY

Photo n°19 : Tourterelle turque, Quincieux, avril 2012, Sorlin CHANEL

Photo n°20 : Petit canard femelle (domestique), toute blanche. Elle a eu des poussins normaux avec un mâle colvert normal. Pont Pasteur, mai 2016, D. TISSIER.

Quant à l'albinisme total, il ne semble mentionné dans la base que dans trois cas, si l'on exclut les canards semi-domestiques, difficiles à classer : un Moineau domestique (Saint-Lager, avril 2014, Cyrille FREY), un Pinson des arbres (photo n°21 à gauche, Saint-Jean-d'Ardières, décembre 2015, Christian RICHARD) et une probable Tourterelle turque à Saint-Genis-les-Ollières en février 2017 (photo n°22 à droite, Hubert POTTIAU), quoique cette espèce ait toujours les yeux rouges !

Deux Moineaux domestiques à Anse et Longessaigne, notés *albinos* dans *Visionature*, seraient plutôt des leuciques (*fide* J.P. RULLEAU et J. JACK). Pour une Corneille noire vue à Souzy en avril 2017 (B. DI NATALE), les yeux rouges ne sont pas mentionnés.

Autres causes de différences de plumage

Dans la Nature, on a souvent affaire à des plumages qui diffèrent du plumage "normal" décrit dans les guides.

- Il peut s'agir simplement d'oiseaux juvéniles ou immatures. Ceci est particulièrement remarquable pour les oiseaux de grande taille, comme les aigles ou les laridés. Pour ces derniers, il faut une bonne expérience pour identifier spécifiquement des Goélands leucophées *Larus michahellis*, argentés *Larus argentatus*, bruns *Larus fuscus*, etc… tous très semblables dans leur 2è ou 3è année ! Les plumages successifs dépendent de l'âge de l'oiseau et des mues successives. Mais il n'y a pas, là, d'anomalies. Même si certains plumages intermédiaires d'oiseaux en cours de mue, comme par exemple, ceux des limicoles en début d'automne sont troublants !

- Il peut y avoir aussi des variations de coloration selon les zones géographiques, pour une même espèce. Ceci est particulièrement notable pour les rapaces nocturnes. Par exemple, l'Effraie des clochers *Tyto alba* présente des formes différentes, à dessous blanc dans nos régions d'Europe occidentale (*T. alba alba*) ou jaune-orangé à l'est et au nord de l'Europe (*T. alba guttata*). On parle alors de formes ou de races géographiques, voire de sous-espèces, quoique deux formes puissent aussi parfois cohabiter dans la même région, comme par exemple pour la Chouette hulotte *Strix aluco* qui a une forme brun-roux et une autre brun-gris.
  On a traité souvent, dans cette revue, des différentes sous-espèces de Bergeronnette printanières *Motacilla flava* qui sont particulièrement remarquables ! Mais difficiles, parfois, à déterminer, car il y a fréquemment des formes intermédiaires (voir *l'Effraie* n°40) !
  L'analyse ADN permet aujourd'hui de trancher entre le cas de simples formes différentes ou celui d'espèces différentes, bien que très semblables, qui peuvent d'ailleurs être en cours de spéciation. Dans certains cas, comme les sizerins du genre *Acanthis*, même les plus grands experts ne sont pas tous d'accord !

- Il y a évidemment aussi, même si c'est moins net que chez *Homo sapiens*, des variations individuelles normales, de taille, d'allure ou de détails de plumage. Et n'oublions pas que l'évolution ne s'arrête pas et que des mutations apparaissent sans cesse !

Photo n°23 : Pigeon domestique, Lyon 7è, avril 2020, D. TISSIER. Noter que cet individu cumule un dos blanc, résidu possible du biset originel, une rémige blanche peut-être due à une "hybridation" et des traces de leucisme sur la tête !

Conclusion

Pour l'ornithologue débutant, ou même parfois pour celui qui a plus d'expérience, certains plumages des oiseaux familiers peuvent être assez déroutants. Mais les différences constatées sur le terrain par rapport à ce que décrivent les guides peuvent être dues à l'âge, à la mue, à la forme, à l'origine géographique, mais aussi, toutefois assez rarement, à des anomalies génétiques ou des carences comme celles qui provoquent l'albinisme ou le leucisme, aujourd'hui assez bien expliqués.

Attention à ne pas mal interpréter ces observations et identifier à tort un Martinet noir *Apus apus* comme Martinet à ventre blanc *Apus melba* ! Ou une Corneille noire comme Corbeau pie *Corvus albus* africain (photo n°24) !...

Dominique TISSIER (Carduelis-Lyon)

Photo n°24 : Corbeau pie, Endom, Cameroun, mai 2006, D. TISSIER

Remerciements

Merci à ceux qui nous ont transmis des photographies, ainsi qu'aux relecteurs et traducteur.
Merci à Cyrille FREY qui nous a aidés pour la recherche des citations dans la base de données.

Un grand merci à **Nathalie ANNOYE** qui, grâce à une discussion improvisée sur Facebook au sujet de la photo de notre Merle noir leucique, nous a donné l'idée de cet article et a bien voulu le corriger.

Profitons-en pour signaler son magnifique ouvrage : ***La petite faune des tourbières***

> « *Une immersion poétique et naturaliste, à la rencontre de la petite faune vivant dans ces milieux particuliers, où le temps semble s'être arrêté.*
> *Certaines espèces, véritables reliques glaciaires, sont totalement inféodées aux tourbières. Gracieuses ou étonnantes, je vous invite à les découvrir à travers cet ouvrage.*
> *Les paysages qui les entourent, façonnés par l'eau depuis des milliers d'années, sont un régal pour les yeux, avec des lumières magiques, parfois lugubres et inquiétantes* ».

Disponible sur : https://nathalieannoye.com/boutique/

Bibliographie

- **anonyme (2020).** L'albinisme et le leucisme chez les oiseaux. *Ornithomedia.com.* https://www.ornithomedia.com/pratique/debuter/albinisme-leucisme-chez-oiseaux-00554/?fbclid=IwAR1KraLXFoFWvqBtmV2IObro-66QvwZSIJXTVZ51GLUs3g1xmTwyOjrqt4Y#comments-block
- **anonyme (2020).** La structure d'une plume. *Plumes.fr.* http://www.plumes.fr/articles/La-structure-dune-plume
- **LE COMTE L. & TISSIER D. (2019).** *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Editions, 285 pages.
- **LPO-Rhône (2020).** Base de données *visionature* – sur www.faune-rhone.org. LPO-Rhône.
- **ROSINSKI É. & TISSIER D. (2018).** Les Oiseaux sont des Dinosaures. *L'Effraie* n°47, 29-43. LPO-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2015).** La Bergeronnette printanière dans le département du Rhône et *Lyon Métropole*. Identification des sous-espèces observées aux passages migratoires et répartition des oiseaux nicheurs. *L'Effraie* n°40, 5-27, LPO-Rhône, Lyon.
- **VELLARD T. & TISSIER D. (2018).** Des sizerins dans le Rhône durant l'hiver 2017-18. *L'Effraie* n°46, 4-38, LPO-Rhône, Lyon.

Résumé :
L'observation d'oiseaux ayant des plumages différents de ceux trouvés dans les guides est rare et peut avoir de multiples causes. L'albinisme total causé par l'absence de mélanine est très rare, mais on voit plus souvent des oiseaux affectés d'albinisme partiel ou leucisme. Principalement dû à une anomalie génétique, le leucisme peut être également causé par des carences. Quelques oiseaux leuciques ont été trouvés dans la Métropole de Lyon et le département du Rhône, principalement des Merles noirs *Turdus merula*, des Corneilles noires *Corvus corone*, ainsi que des Pinsons des arbres *Fringilla coelebs*, des Moineaux domestiques *Passer domesticus* et treize autres espèces.

Summary:
The observation of birds with different plumages from those found in the field guides is rare and can have various causes. Total albinism due to the lack of the pigment melanin is very rare, but more often we see birds affected by partial albinism or leucism. Mainly due to a genetic abnormality, leucism can also be caused by deficiencies. Some leucistic birds have been found in *la Metropole of Lyon* and the Rhone Department, mainly Common Blackbirds *Turdus merula*, Carrion Crows *Corvus corone*, as well as Common Chaffinches *Fringilla coelebs*, House Sparrows *Passer domesticus* and about 13 other species.

Photo n°26 : Merle noir, Annecy, avril 2015, Patrick FOSSARD

Plan de Sauvegarde de l'Œdicnème criard : résumé du rapport annuel 2019 (ADLAM *et al.*)

Camille MIRO, Paul ADLAM, Dominique TISSIER

Le plan local de sauvegarde de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans l'Est lyonnais et Porte de l'Isère a été lancé officiellement le 30 avril 2015 avec la signature de tous les partenaires. Son objectif est de trouver des solutions permettant d'allier la conservation de l'Oedicnème, en maintenant l'effectif nicheur (de l'ordre de 90 couples), et l'aménagement d'un territoire à forts enjeux économiques, tout en préservant 12000 ha de surfaces agricoles. 2019 était la cinquième année de suivi de terrain.

Oedicnème criard, baguage en juillet 2019 à la carrière ELG, D. TISSIER

Le Département du Rhône abrite environ 300 couples d'Oedicnèmes criards (TISSIER 2006), dont quelques dizaines aux portes ou à l'intérieur même de l'agglomération lyonnaise, ce qui doit constituer un cas unique en Europe. L'espèce, protégée et classée en annexe 1 de la Directive Européenne 79/409/CEE (dite directive "Oiseaux"), est étudiée par la LPO Rhône depuis 1998.

On conçoit que la proximité de la ville soit la source de menaces fortes, en particulier dans l'Est lyonnais, vaste plaine alluviale vouée en grande partie à un usage agricole basé sur des grandes cultures, formant de fait un habitat favorable à l'Oedicnème. L'absence de relief et la densité du réseau viaire a favorisé l'urbanisation de ce territoire. De plus, les politiques d'urbanisme de ces 40 dernières années confortent le développement démographique et économique de cette partie de l'agglomération lyonnaise.

Cette tendance de fond s'est concrétisée par des projets de grands aménagements, tels que le Stade de l'OL, des voiries (LY12) ou des zones commerciales (Village de marques de Villefontaine), des extensions de Z.I., qui ont tous impacté les zones de nidification de l'Oedicnème.

Dans ce contexte la DREAL a suggéré la mise en place d'un plan de sauvegarde. La Métropole de Lyon a lancé une étude qui a permis de définir les mesures à mettre en place. Cette étude réalisée par les bureaux d'étude Latitude UEP et Apus, a été publiée en 2014 et validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSPRN) la même année.

Ce Plan Local de Sauvegarde, unique en France, s'applique à un vaste territoire de 66000 ha (carte n°1) dont 27520 favorables à l'espèce, à cheval entre les départements du Rhône (32 communes) et de l'Isère (14 communes) et abritant environ 90 couples nicheurs.
Plusieurs partenaires y sont associés : la Métropole de Lyon, les communautés de communes de l'Est Lyonnais (CCEL) et du Pays de l'Ozon (CCPO), la communauté d'agglomération des Portes de l'Isère (CAPI), la DREAL Rhône Alpes, les Chambres d'Agriculture du Rhône et de l'Isère, les carrières UNICEM et les associations animatrices du plan : **la LPO Rhône** et l'association Porte de l'Isère Environnement (**APIE**).

Le Plan est entré dans sa phase d'animation active de terrain en mars 2015 et bénéficie du travail de 4 salariés des associations LPO-Rhône et APIE et le concours très actif de plusieurs de leurs adhérents bénévoles pour mener à bien le recensement des couples et les actions de protection. Le temps imparti en 2018 a été estimé à **255 journées de travail (dont 51% salariées)**.

Un total de 111 couples nicheurs a été trouvé en 2019, pour partie (48%) dans les zones agricoles, cultures (dont 84% de maïs), et pour partie (52%) dans des zones non agricoles, carrières en exploitation, gravières, friches industrielles, chantiers en cours, parkings, aéroports, postes électriques et bassins de rétention d'eaux (16 couples). Ces derniers constituent des sites artificiels appréciés par les oiseaux dans l'Est lyonnais (TISSIER 2017), ce qui n'a jamais été rapporté ailleurs en Europe. A noter comme l'an dernier, la meilleure utilisation par l'espèce des zones compensatoires en gravier (8 couples) déjà installées à Chassieu, Saint-Laurent-de-Mure et Saint-Priest.

84 nids ont été localisés précisément **pour 71 couples**. Ceci comprend les pontes de remplacement fréquentes pour cette espèce après échec d'une première ponte, au nombre de 12, et les deuxièmes pontes après réussite d'une première, au nombre de 3 au moins, ce qui confirme les observations de 2017 rapportées dans cette revue (LE COMTE & TISSIER 2017).

Pour ces 84 nids, 47 ont donné un succès certain ou probable, soit environ 56% de réussite, ce qui est proche du meilleur taux de 2015 (54%). Le nombre de couples trouvés est également le plus important depuis 2015. Mais on a trouvé moins d'oiseaux en rassemblement postnuptial.
A noter la ponte la plus précoce jamais enregistrée, au 9 mars 2019, avec éclosion le 4 avril, à Genas.

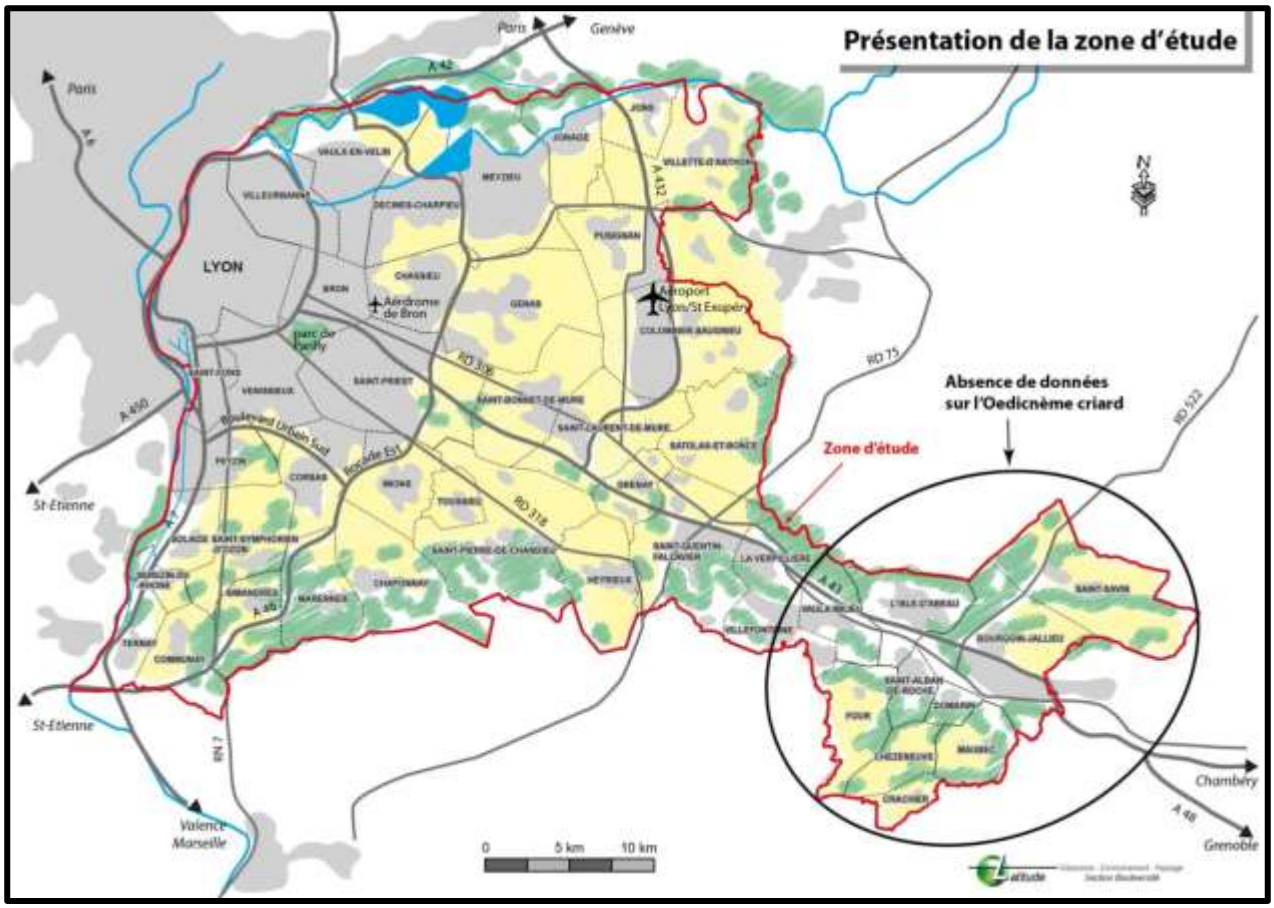

Carte n°1 : zone d'étude du Plan de Sauvegarde du Grand Est lyonnais

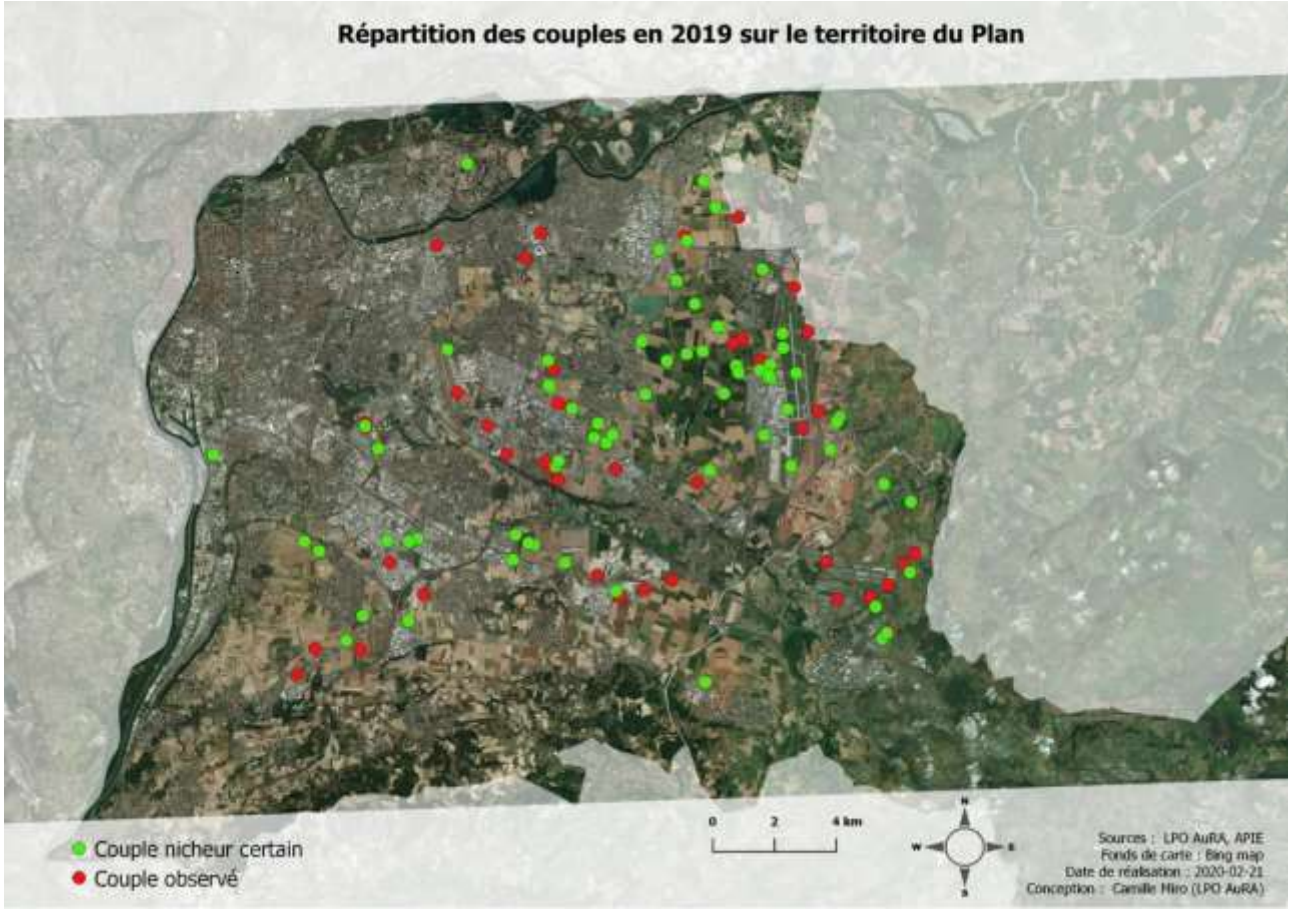

Carte n°2 : répartition des couples nicheurs en 2019

Les sites de nidification ont été regroupés en plusieurs secteurs :

1. Chassieu, aérodrome de Bron et EUREXPO, ancienne ZAC Berliet (7 couples, dont 2 succès)
2. Plaine de Corbas-Mions et carrière PERRIER (14 couples, dont 7 succès connus)
3. Plaines de Manissieux et Genas-Ratabizet (16 couples, dont 5 succès)
4. Plaine de Genas, Pusignan et Saint-Exupéry (38 couples dont 5 dans l'aéroport et 6 au bassin d'orage – 16 succès certains ou probables)
5. Miribel-Jonage et plaine de Meyzieu (10 couples dont au moins 2 succès)
6. Plaine d'Heyrieux et carrières (10 couples dont 5 couples en carrière)
7. Nord-Isère (15 couples).

- Dans le secteur 1, les zones de compensation du projet LY12 ont vu deux couples cantonnés, ce qui est semblable aux années précédentes, mais toujours sans succès de reproduction. Les couples restants sont installés sur les mêmes sites que les années précédentes, soit des friches en attente de construction dont 3 sur l'ancienne ZAC Berliet.

- Deux des sites du secteur 2 sont actuellement visés par des projets d'aménagement. Notamment, la friche de Corbèges-et-Taches à Corbas, vaste ensemble de 28 ha, où un projet de zone d'activités est en cours d'élaboration. L'aménagement de ce site central où l'espèce est présente depuis de nombreuses années bénéficiera d'une parcelle de compensation nouvelle. Les couples en friche industrielle sont fortement menacés. Deux sites sont concernés par des projets d'aménagement qui font l'objet de mesures de compensation dans le cadre du plan.

  A noter un nouveau site à Saint-Fons trouvé par un bureau d'études lors d'une étude d'impact. A noter aussi 5 nouveaux couples trouvés dans la plaine de Corbas, avec deux nids sur le plateau des Grandes Terres dans un secteur de nidification inhabituel le long du boulevard urbain sud.

- Pour le secteur 3, la plupart des sites situés en ZI sont menacés de façon directe. Le site de la Z.I. de Pierre Blanche à Manissieux, déjà partiellement construit en 2018, a gardé deux couples (dont l'un a mené deux nichées successives jusqu'à l'envol) mais pour la dernière fois, puisque les travaux ont débuté en octobre 2019. Une zone de compensation a été créée sur un secteur au sud de l'aérodrome de Bron. La zone « 6è Sens » est entièrement construite.

- Dans le secteur 4, on note l'importance des bassins situés autour de l'aéroport de St-Exupéry. Ces bassins ne sont pas *a priori* menacés, mais ils ne bénéficient pas d'une quelconque protection règlementaire. Le plus grand bassin a accueilli un minimum de 6 couples nicheurs cette année, dont 4 ont réussi leur reproduction avec des jeunes à l'envol. Le seul couple en position précaire est celui qui continue de nicher sur une zone industrielle à proximité du village de Colombier.

- L'effectif du secteur 5 a nettement augmenté avec 10 couples, dont 5 dans la plaine agricole de Jonage. Un couple a niché au site compensatoire des Panettes et 3 dans des friches industrielles de Décines-Charpieu.

- De même, le secteur 6 passe à 10 couples dont 2 dans des zones compensatoires (dont celle de la Fouillouse). Un couple a niché dans le poste électrique de Mions.

- En nord-Isère, 3 couples ont niché à deux reprises dont celui du poste électrique de Saint-Quentin-Fallavier. 4 des 8 couples en milieu agricole ont niché dont un avec l'un des oiseaux bagués en 2018 (bague FK posée à CargoPort) retrouvé à Satolas-et-Bonce avec deux poussins.

Des actions de protection dans des parcelles cultivées (signalement du nid par deux piquets) ont été menées pour **24 nids**, en collaboration avec les agriculteurs. Nous avons pu noter un bon accueil des agriculteurs contactés grâce à la collaboration des Chambres d'Agriculture. Dans **11 cas**, on a eu éclosion de façon certaine. Le taux de réussite des nichées sur les nids protégés est estimé à 33% soit un niveau inférieur au niveau global de 2019 et inférieur à celui des années précédentes, peut-être à cause de pluies importantes après les éclosions.

En outre, 6 nids en milieu non-agricole ont été protégés, dont 2 dans l'aéroport. Un couple a niché dans la ZI de Pierre Blanche (entreprise SOLYEM) avec la mise en place d'un balisage, comme l'an dernier, mais sans succès. Un nid a été protégé avec succès dans la friche de Corbèges-et-Tâches à Corbas et deux aux postes électriques de Saint-Quentin-Fallavier et de Mions avec l'équipe de RTE.

Ces zones industrielles et friches sont relativement peu dérangées à court terme par les activités humaines, puisqu'il s'agit souvent de parcelles en attente de construction. La prédation par les chats domestiques errants, probablement souvent nocturne, y est malheureusement impossible à éviter !

Oiseau bagué FK en 2018 et retrouvé en 2019, Stéphane GRANZOTTO

La parcelle de la ZI de Pierre Blanche de Manissieux où un couple est présent depuis très longtemps. Déjà amputée de la moitié de sa surface en 2018, deux poussins y sont nés et ont été bagués en 2018 et 4 en 2019 ; les dernières constructions ont débuté en octobre 2019.

Baguage de poussins

2018 a vu les premières poses de bagues. Cette action, appelée E1 dans le Plan de Sauvegarde, intégrée dans un programme national piloté par le Centre d'études biologiques de Chizé, sous la direction de Vincent BRETAGNOLLE et validé par le CRBPO du Muséum National d'Histoire Naturelle, s'est poursuivi en 2019 avec le baguage d'un adulte et des 30 poussins.

Chaque oiseau est muni de deux bagues métalliques du CRBPO et de deux bagues de couleur bleue avec lettres blanches visibles à distance. Photo ci-contre (L. LE COMTE). Des mesures biométriques sont réalisées par Arnaud LE DRU, bagueur agréé bénévole de la LPO-Rhône.

Commune	Lieu-dit	Habitat	Code	Date	Âge
Pusignan	Bois de la Réserve	Culture	CV	01/04/2019	Adulte
Genas	Revoisson	Culture	FZ	02/05/2019	Poussin
Genas	Revoisson	Culture	FS	02/05/2019	Poussin
Genas	Les Grandes Terres	Bassin	KC	17/05/2019	Poussin
Saint-Priest	Plaine de Manissieux	Friche	KF	17/05/2019	Poussin
Saint-Priest	Plaine de Manissieux	Friche	KJ	17/05/2019	Poussin
Corbas	Bassin LEOPHA	Bassin	HL	24/05/2019	Poussin
Saint-Priest	Le Carré	Friche	KH	24/05/2019	Poussin
Colombier-Saugnieu	Bassin d'orage St-Ex	Bassin	KL	27/05/2019	Poussin
Colombier-Saugnieu	Bassin d'orage St-Ex	Bassin	KN	27/05/2019	Poussin
Colombier-Saugnieu	Bassin d'orage St-Ex	Bassin	KP	27/05/2019	Poussin
Colombier-Saugnieu	Cargoport	Bassin	KT	27/05/2019	Poussin
Pusignan	Bois de la Réserve	Culture	KS	27/05/2019	Poussin
Saint-Quentin-Fallav.	La Ronta	Poste élec.	KK	27/05/2019	Poussin
Genas	Les Bouvarets	Culture	AO	07/06/2019	Poussin
Genas	Les Hayes	Culture	AP	07/06/2019	Poussin
Genas	Les Tâches	Culture	AZ	07/06/2019	Poussin
Corbas	Corbèges-et-Tâches	Friche	KV	07/06/2019	Poussin
Corbas	Corbèges-et-Tâches	Friche	AL	07/06/2019	Poussin
Corbas	Gros gravier	Friche	HC	20/06/2019	Poussin
Corbas	Gros gravier	Friche	HK	20/06/2019	Poussin
Mions	Carrière Perrier Mions	Gravière	AH	20/06/2019	Poussin
Colombier-Saugnieu	Bassin d'orage St-Ex	Bassin	JN	04/07/2019	Poussin
Colombier-Saugnieu	Bassin d'orage St-Ex	Bassin	KO	04/07/2019	Poussin
Colombier-Saugnieu	La Garenne	Culture	HF	04/07/2019	Poussin
Colombier-Saugnieu	La Garenne	Culture	HJ	04/07/2019	Poussin
Vaulx-En-Velin	Le Machet	Culture	HN	04/07/2019	Poussin
Saint-Quentin-Fallav.	Mas du Biais	Friche	JH	04/07/2019	Poussin
St-Bonnet-De-Mure	Vérière	Gravière	AU	04/07/2019	Poussin
Saint-Priest	Plaine de Manissieux	Friche	HO	30/07/2019	Poussin
Saint-Priest	Plaine de Manissieux	Friche	HS	30/07/2019	Poussin

Un adulte a été capturé lors d'une session nocturne qui a été organisée afin de valider la méthode de la cloche, qui sera employée pour la pose des balises GPS. Cet oiseau n'a pas été revu.

En été 2019, un des poussins bagués en 2018 a été retrouvé. Il s'agit de l'oiseau bagué « **FK** » le 4 juillet 2018 dans un bassin de l'aéroport. En 2019, il a été trouvé nicheur à Satolas-et-Bonce, à 4 km de son lieu de naissance, ce qui est conforme au caractère philopatrique de l'espèce.
Lors des rassemblements automnaux, les contrôles suivants ont pu être effectués, confortant notre hypothèse que les rassemblements sont bien constitués d'oiseau locaux et que les nicheurs de Corbas, de Mions ou de Colombier-Saugnieu se retrouvent à Genas ou Saint-Priest.

		St-Priest "Le Capot"		Genas "Revoisson"		Aérodrome Lyon Bron
Code	***naissance***	1ère obs	Dernière obs	1ère obs	Dernière obs	Reprise
AH	Mions			10-sept		
AO	Bouvarets	16-août	26-août	20-sept	26-sept	
AP	Les Hayes	28-août	29-août			
HC	Corbas	23-sept				
HL	Corbas			14-sept		
HO	Manissieux	10-sept	29-sept	01-oct	17-oct	
HS	Manissieux	10-sept				
AL	Corbas					22-août

L'oiseau bagué **AL** a été retrouvé mort à l'aérodrome de Bron, suite à une collision aérienne.

Les parcelles en mesure compensatoire

Au fur et à mesure de la réalisation de projets ayant un impact sur le territoire, des mesures compensatoires en faveur de l'espèce ont été mises en place ou sont en cours de réalisation.
4 porteurs de projets ont entamé en 2019 l'aménagement de mesures avec l'accompagnement des associations LPO et APIE. 4 autres porteurs de projets ont eu une présentation du programme et 2 autres sont accompagnés dans leur démarche d'adhésion.

Les mesures compensatoires déjà réalisées, ou en cours sur le territoire, font l'objet d'une évaluation.

- **Saint-Priest *La Fouillouse 12 ha* (ZAC Berliet)** : pour la 1è fois cette année, un couple s'y est reproduit avec un jeune vu en juin-juillet (photo ci-dessus – Paul ADLAM). Notons qu'il y a encore 2-3 couples dans l'ancienne ZAC Berliet où les constructions n'ont pas débuté.

- **Saint-Laurent-de-Mure *Forêt Charles 3,5 ha* (parking Mike de l'aéroport)** : un couple a niché avec 2 œufs observés, mais sans preuve de succès.
- **Aéroport Saint-Exupéry *aménagement de site 2,4 ha* (voies de circulation)** : un couple avec 2 poussins, mais disparus ensuite, donc avec échec probable. Le suivi est assuré par le service du péril aviaire de l'aéroport.
- **Meyzieu Les Panettes – *2 zones entre parkings 2x1 ha* (stade Aulas) :** l'arrêté préfectoral n°2012-552 prévoyait la gestion d'une zone de 2 ha aux Panettes, l'aménagement et la gestion spécifique de la parcelle BO32 (2 ha) ainsi que l'entretien de 10 ha de parcelles favorables à l'Œdicnème. En 2019, seule la première zone est opérationnelle. Elle se compose de deux sites situés à proximité l'un de l'autre, dans l'enceinte des parkings du stade. Un ou deux couples y ont été notés mais sans pouvoir avoir la preuve de reproduction réussie.
- **EUREXPO et aérodrome de Bron– *3 zones 7 ha en galets et 6 ha en prairies ou cultures* (accès LY12 à EUREXPO et stade)** : un couple a niché, mais sans succès dans la parcelle en gravier au nord de l'aérodrome. L'accès par des personnes malveillantes ou ignorantes est encore possible. Un couple est présent dans la grande parcelle AU3 le long de l'aérodrome, mais la végétation adventice empêche l'observation de la nidification. Notons que cette zone a été débroussaillée durant l'hiver 2019-2020. Mais il faut y prévoir une barrière et/ou une signalisation limitant l'accès aux voisins accompagnés de leur chien.
  La parcelle dite « *in situ* » n'a pas été occupée et semble envahie par la renouée et fréquentée par des chiens et des gamins !
- **Site du « *6 Park* » :** La parcelle se trouve sur une zone agricole au lieu-dit la Fouillouse, à Saint-Priest. En 2019, les travaux d'aménagement étaient prévus pour débuter au printemps, mais au vu de l'impact sur les espèces nichant en milieu agricole, la réalisation a été reportée au mois de septembre 2019.
- **Site PN11 – Déviation RD147 :** La réalisation de cette déviation à St-Pierre-de-Chandieu, sous la maîtrise d'œuvre du département, a entrainé l'aménagement d'une parcelle compensatoire pour l'Œdicnème. Il s'agit de la première mesure réalisée d'après les préconisations du plan de sauvegarde. D'une surface d'un ha, elle comprend 5000 m² de galets et 5000 m² de pelouses rases. Un couple s'est cantonné sur la zone, mais sans preuve de nidification, quoique celle-ci soit probable.
- **Village de marques de Villefontaine (Isère)** : la parcelle est encore trop végétalisée limitant son attractivité. Un ou deux oiseaux ont été observés, mais sans reproduction avérée.
- **ZAC Pierre Blanche (Manissieux) :** le terrain de compensation de la ZAC a été mis en place au mois de juin 2019. Elle est située dans une zone en friche de Saint-Priest, en bordure de zone d'activités, au sud de l'aéroport de Bron. La zone correspond aux prescriptions du plan, avec une surface de 1 ha composée pour partie de galets et de zones herbacées rases.
- Le projet **de zones d'activités de Corbèges-et-Taches**, à Corbas, est entré dans sa phase de construction en 2019. La friche intra urbaine d'une surface de 28 ha accueillait régulièrement un à deux couples au cours des années précédentes. Les mesures comprennent deux zones d'un hectare chacune. La première zone située dans le périmètre du projet a été mise en place en 2019, tandis que la deuxième, prévue pour être implantée dans une zone agricole de Jonage, n'a pas encore été créée. Un couple a niché avec succès dans la friche, malgré le début des travaux, après la mise en protection du nid.
- La création du site lié au projet du **Multipole de Décines-Charpieu** a débuté en décembre 2019, avec les travaux préparatoires de défrichage de la parcelle. Les travaux se poursuivent en janvier et février 2020.

Ces parcelles n'accueillent pas autant de couples nicheurs qu'espéré. Le suivi des mesures compensatoires a concerné 11 sites existants (pour 14 parcelles) ou en cours de création en 2019. Sur ce total, 7 sites étaient déjà opérationnels au début de la saison de nidification. Tous les sites ont accueilli au moins un couple et la plupart ont vu au moins une tentative de nidification. L'année 2019 est particulière, avec pour la première fois un succès de reproduction et un deuxième probable. Le bilan est plus positif que les années précédentes, car aucune réussite n'avait été constatée jusqu'à

présent. Mais le constat déjà formulé les années précédentes (résultats obtenus insuffisants par rapport aux surfaces mobilisées) reste valide. L'entretien de la végétation reste essentiel pour maintenir l'attractivité des sites. Le dérangement reste un problème récurrent sur plusieurs sites.

Parcelle compensatoire de Chassieu, près de l'aérodrome de Bron, avril 2018, D. TISSIER

Les carrières de la plaine d'Heyrieux

Les 7 exploitations de la plaine d'Heyrieux, à Saint-Pierre-de-Chandieu, Saint-Bonnet-de-Mure et Saint-Laurent-de-Mure, mettent toutes en place des actions comprenant le suivi et la protection des nichées, et pour certaines, la création de zones temporaires de nidification. En 2019, les différents suivis menés sur la zone ont permis de localiser 5 couples, dont 2 au moins ont réussi leur reproduction.

La carrière de Mions

Située entre l'A46 et le bourg de Mions, cette carrière, déjà exploitée bien avant le début du plan, accueille régulièrement plusieurs couples d'œdicnèmes. En 2019, deux couples ont été vus, dont un avec succès sur un des secteurs décapés en attente d'exploitation.

La carrière de Croix des Évessays (Colombier-Saugnieu)

Cette carrière, située entre le hameau de Saugnieu et l'A432, est maintenant dans sa phase d'exploitation. Aucun milieu favorable à la reproduction n'existait en 2019 et aucun couple ne s'est reproduit.

Rassemblements postnuptiaux

Enfin, la dernière partie du suivi 2019 a été consacrée aux **regroupements postnuptiaux**, en particulier celui de Saint-Priest. **Ce site est à préserver absolument. Son classement actuel en AU ne permet pas de garantir sa préservation à long terme.**

Le rassemblement du Capot, entre la rue du Capot et la rue Clémenceau, est le plus important du territoire. Cependant en 2019, les effectifs ont été particulièrement faibles, avec un maximum de 72 individus seulement le 29 août, le site étant vite délaissé du fait d'un traitement herbicide, puis d'une végétation d'engrais vert en ray-grass très peu favorable à l'espèce. Le site voisin (rue des Alpes) de la plaine de Manissieux, souvent utilisé par le passé, n'a été que très peu fréquenté en 2019, le maïs n'y

ayant été coupé que très tardivement. A noter que les parcelles de substitution, découvertes en 2016 à Mi-Plaine et dans un bassin et deux champs au sud du centre de Genas, ont été très peu utilisées.
Les oiseaux se sont rassemblés dans une parcelle agricole de Reconfranches (Genas) à 1,7 km du Capot, puis, dès que le maïs y a été coupé, vers le 10 octobre, dans un chaume de 9,47 ha à Revoisson (Genas), situé juste à côté.

Le graphe ci-dessous additionne les oiseaux de Saint-Priest et de Genas.

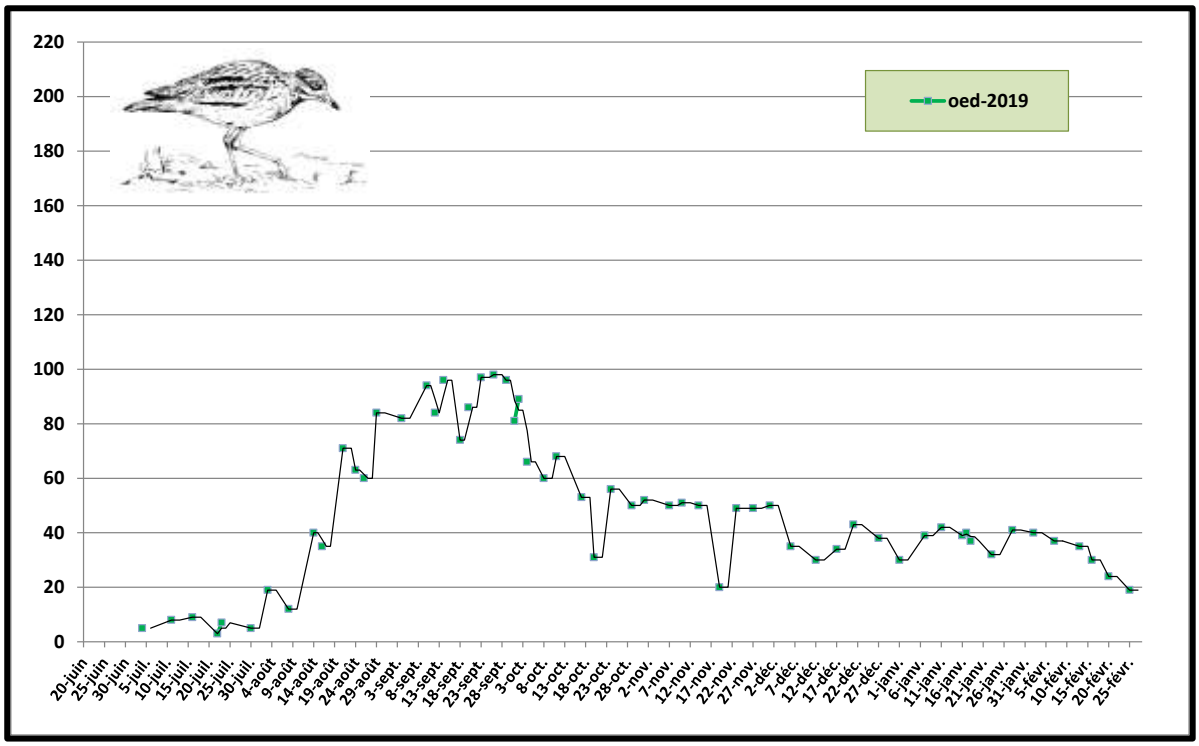

Graphe n°2 : évolution du nombre d'Œdicnèmes aux rassemblements du Capot et de Genas en 2019

Le pic habituel de fin septembre et début octobre n'apparaît pas, comme étêté. Si l'on fait abstraction de quelques artefacts comme, par exemple, un dérangement par des chasseurs le 20 octobre, la courbe est assez régulière. Mais l'effectif ne dépasse pas la centaine, ce qui laisse penser qu'un groupe d'au moins une cinquantaine d'oiseaux est parti dès la mi-septembre, sans raison apparente pour les observateurs. Une recherche dans les zones voisines n'a rien donné.

Mais ce qu'on retiendra principalement, c'est que la courbe se poursuit tout l'hiver, avec un effectif d'une cinquantaine d'oiseaux de mi-octobre jusqu'au tout début de décembre, puis d'une quarantaine (35-41, un comptage maximal à 43) de début décembre à mi-février !
La température n'a jamais été très froide, malgré quelques gelées et givres nocturnes et un peu de neige, vite fondue, le 15 novembre. Les valeurs relevées lors des comptages, réalisés tous en matinée, approximativement de 8h à 11h30, ont varié de -2°C à 9°C.
Plus de détails sur **cet hivernage** dans l'article récemment publié dans *l'Effraie* n°50 (TISSIER 2020).

Le bassin d'orage de Saint-Exupéry a accueilli un petit groupe en août, maxi de 25.
Côté Isère, aucun rassemblement n'a été observé.

En conclusion

La prospection de terrain 2019 a été menée avec succès, le nombre de couples trouvés en 2019 est de 111, au lieu de 88 en 2018, 91 en 2017 et de 89 en 2016. Le taux de réussite des nichées est correct.

Les couples nicheurs bénéficient de zones agricoles encore nombreuses et très favorables, mais la consommation d'espaces agricoles se poursuit. D'autres couples s'accrochent à des sites qui sont aujourd'hui de plus en plus enclavés au milieu de constructions diverses et très menacés de disparition. Les carrières et bassins de rétention d'eaux restent des milieux précieux pour l'espèce.

Pour la première fois, un, voire deux, sites de compensation, parmi les 11 existants, ont vu un succès de reproduction. Ceci est encourageant, les couples, très fidèles à leur lieu de nidification, s'adapteront probablement de plus en plus à ces nouveaux terrains.

Le Plan de Sauvegarde mis en œuvre depuis 2015 semble porter ses fruits et permet le maintien d'une population d'Oedicnèmes criards viable et pérenne. Ceci grâce aux efforts de tous les participants, au sein des organismes parties prenantes et aux nombreuses heures de suivi de terrain.

Bibliographie

- **ADLAM P., BOURGOGNE V. & TISSIER D. (2017).** Plan de sauvegarde de l'Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône : résumé du rapport annuel 2017. *L'Effraie* n°47 : 15-22. LPO Rhône, Lyon.
- **ADLAM P., HUGON M., D'ADAMO C. & LIENARD F. (2015).** *Plan de Conservation de l'Œdicnème criard : rapport annuel 2015*. LPO Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **ADLAM P., HUGON M., D'ADAMO C. & LIENARD F. (2016).** *Plan de Conservation de l'Œdicnème criard : rapport annuel 2016*. LPO Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **ADLAM P., SILLON-HUGON M. & D'ADAMO C. (2017).** *Plan de Conservation de l'Œdicnème criard : rapport annuel 2017*. LPO Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **ADLAM P., SILLON-HUGON M. & D'ADAMO C. (2018).** *Plan de Conservation de l'Œdicnème criard : rapport annuel 2018*. LPO Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **ADLAM P., HUGON M. & D'ADAMO C. (2019).** *Plan de Conservation de l'Œdicnème criard : rapport annuel 2019*. LPO Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **BOURGOGNE V. & TISSIER D. (2017).** Détermination de l'âge des poussins d'Oedicnèmes criards, identification des juvéniles et dimorphisme sexuel. *L'Effraie* n°44 : 15-40. LPO Rhône, Lyon.
- **GREEN R.E. & GRIFFITHS G.H. (1994).** Use of preferred nesting habitat by stone curlews *Burhinus oedicnemus* in relation to vegetation structure. *J. Zool. Lond*. 233 : 457-471.
- **LE COMTE L. & TISSIER D. (2017).** Premières preuves de deux reproductions successives réussies d'un couple d'Œdicnèmes criards dans le département du Rhône. *L'Effraie* n°44 : 9-13. LPO Rhône, Lyon.
- **LE DRU A., BOURGOGNE V. & ADLAM P. (2017).** Premiers poussins d'Oedicnèmes criards bagués à Lyon Métropole. *L'Effraie* n°48 : 62-69. LPO Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2006).** Répartition de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône. *L'Effraie* n°19 : 7-22. CORA-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2015a).** Le rassemblement d'Oedicnèmes criards de Saint-Priest (Rhône) en 2014. *L'Effraie* n°38 : 9-13. LPO Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2015b).** Note sur de curieuses observations d'un groupe d'Oedicnèmes criards en période de nidification. *L'Effraie* n°39 : 11-20. LPO Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2017).** Nidification de l'Œdicnème criard dans des bassins de rétention d'eau en région lyonnaise. *Ornithos* 24-5, 272-277.
- **TISSIER D. (2020).** Hivernage d'un groupe d'Oedicnèmes criards dans le Grand Est lyonnais en 2019-20. *L'Effraie* n°50 : 18-26. LPO Rhône, Lyon.
- **VAUGHAN R. & VAUGHAN-JENNINGS N. (2005).** The Stone Curlew *Burhinus oedicnemus*. Isabelline Books, Falmouth.

Une nouvelle espèce pour le Rhône, le Faucon crécerellette

Cyrille FREY *fide* Mathieu GARCIA (LPO-Hérault) - rédaction Dominique TISSIER

Dans le cadre d'une étude réalisée par la LPO-Hérault, financée par *EDF renouvelables*, en partenariat avec le CEFE-CNRS et validée par le Plan National d'Actions "*Faucon crécerellette*", un oiseau équipé d'une balise GPS-UHF dans l'Hérault en 2019 a été suivi plus d'un mois dans notre département du Rhône.
Il s'agit d'un Faucon crécerellette *Falco naumanni*.
C'est la première donnée de cette espèce pour le département !

La première citation dans la base *Visionature* est en date du 4 août 2019, à Échalas, petite commune des contreforts des monts du Pilat. De même que la dernière, en date du 11 septembre 2019.

Entre ces deux dates, le petit rapace, un mâle adulte, s'est déplacé 40 jours dans le sud du département, principalement à Échalas, mais aussi à Saint-Maurice-sur-Dargoire, sur le plateau mornantais. Il est reparti ensuite en direction du sud de la France sans être vu !

> L'oiseau est parti de sa colonie le 2 août 2019, a passé une nuit dans le Gard, une autre en Ardèche, avant d'arriver à Échalas le 4 août.
> Le 11 septembre 2019, il repart et arrive en cinq heures à son village de reproduction, Saint-Pons-de-Mauchiens dans l'Hérault (environ 280 km). Puis, il débute son trajet en direction de l'Afrique le lendemain. Il mettra cinq jours pour traverser l'Espagne, puis la Méditerranée, le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie pour atteindre son premier lieu d'hivernage le 27 septembre à la frontière avec le Mali, à l'ouest du pays. Il longera par la suite la côte Mauritanie-Mali.
> Il y restera jusqu'au 13 mars 2020 où il débutera sa remontée en direction de la France. Il sera de retour à Saint-Pons-de-Mauchiens le 30 mars 2020 (*fide* herault-lpo.fr).

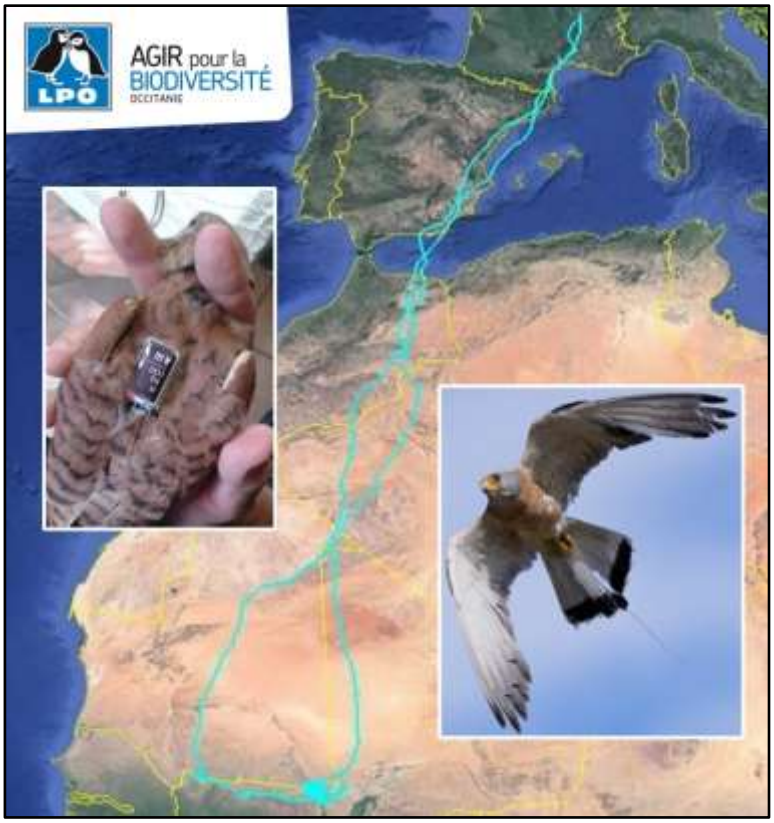

Trajet 2019-2020, https://herault.lpo.fr/

Le Faucon crécerellette est un petit rapace très semblable au Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*. Le mâle s'en distingue surtout par ses grandes couvertures alaires grises et l'absence de taches sur le manteau roux.

L'espèce n'est présente en France que dans le sud du pays. Au bord de l'extinction avant 1980, l'espèce a été longtemps cantonnée à la Crau. Une petite colonie est découverte en 2002 dans l'Hérault. Depuis 2006, une opération de réintroduction a permis son installation dans le massif de la Clape (Aude). En 2014, un couple a été trouvé nicheur dans un village du Gard. En 2015, on dénombrait 363 couples nicheurs : 166 en Crau, 171 dans l'Hérault, 25 couples dans l'Aude et un dans le Gard. En 2017, l'effectif de la population française était de 425 couples.

Notons que l'étude a pour objectif d'étudier les comportements et lieux de chasse des Faucons crécerellettes des colonies héraultaises compte-tenu de la proximité des parcs éoliens du causse d'Aumelas. On sait que les pales d'une éolienne peuvent parfois heurter les oiseaux, en particulier les rapaces qui chassent ou migrent à basse altitude.

Cette citation d'Échalas porte le total des espèces du département et de *la Métropole de Lyon* à **336** (liste non officielle sur demande à *dominiquetissier2222@gmail.com*).

Notons que ce n'est pas la première fois qu'une espèce est détectée au-dessus de la région lyonnaise grâce à une balise. Citons les trois cas ci-dessous :

> Un **Aigle criard** *Aquila clanga*, le célèbre Tõnn d'Estonie, survole le Rhône le 13 novembre 2008. Puis il passe par Brignais le 2 avril 2011, sans être observé. Mais un autre Aigle criard est vu le 27 mars 2017 à Miribel-Jonage (LE COMTE 2017).
> Un **Ibis chauve** *Geronticus eremita* immature, issu d'un programme (controversé) de réintroduction autrichien, équipé d'un émetteur, survole le Rhône entre le 12 et le 14 septembre (2011 ?), sans être observé.
> Un **Gypaète barbu** *Gypaetus barbatus*, surnommé Jakob, issu d'un programme de réintroduction autrichien, survole le Rhône le 30 mai 2012, sans être observé.

Bibliographie

- http://www.planete-eolienne.fr/parcs_herault_aumelas.htm
- **Valérian TABARD (2020).** https://herault.lpo.fr/les-faucons-crecerellettes-suivis-par-la-lpo-sont-de-retour-dans-lherault/
- http://rapaces.lpo.fr/faucon-crecerellette
- **LPO (2020)**. Le site sur l'éolien et la biodiversité de la LPO : https://eolien-biodiversite.com
- **LPO-Hérault (2020).** https://herault.lpo.fr/
- **LE COMTE L. (2017).** Un Aigle criard *Aquila clanga* à la Forestière. *L'Effraie* n°43, 13-17.

Faucons crécerellettes, photo Philippe PILARD *in* rapaces.lpo.fr

Résumé : un Faucon crécerellette *Falco naumanni*, équipé d'une balise dans l'Hérault, a séjourné dans le Rhône du 4 août au 11 septembre 2019. C'est la première donnée de l'espèce pour le département du Rhône.

Summary: a Lesser Kestrel *Falco naumanni*, equipped with a beacon in the Hérault department, stayed in the Rhône from August 4 to September 11, 2019. This is the first record of the species for the Rhône department.

INFO ORNITHO

Quelques données remarquables du printemps 2020

Voici quelques-unes des observations les plus remarquables rapportées dans la base *faune-rhone.org* pour la période du 1er février au 30 avril 2020 (*rédaction : D. TISSIER*).

> *Ce printemps a vu une météo assez changeante, d'abord très grise, puis avec un épisode de très beau temps chaud à partir de mi-mars. La crise sanitaire mondiale a évidemment affecté considérablement l'effort de prospection des ornithologues bénévoles, contraints de rester au voisinage de leur domicile à partir du 17 mars. Comme d'habitude dans cette chronique, nous essayons de combiner un ordre chronologique des citations et le classement systématique.*

Un, parfois deux, **Butors étoilés** *Botaurus stellaris* sont encore observés régulièrement à Miribel-Jonage en février et jusqu'au 13 mars (J. M. BELIARD, Magali BOUCHEROT, Marcel CALLEJON). Un oiseau est levé à Quincieux le 4 avril (Antoine NERON-BANCEL *fide* Sorlin CHANEL).

Un **Harle huppé** *Mergus serrator* femelle est observé à Miribel-Jonage tout février (J.M. BELIARD, A. AUCHERE, Théo LAURENT, Daniel DE SOUSA).

Trois **Garrots à œil d'or** *Bucephala clangula* sont à la Forestière le 16 mars (J.M. BELIARD).

Un **Grèbe jougris*** *Podiceps grisegena* est observé à Bordelan les 17-18 février (D. DE SOUSA, F. DOMENJOUD, A. AUCHERE, T. LAURENT, Léandre COMBE, F. LE GOUIS).

Un **Grèbe à cou noir** *Podiceps nigricollis* est observé le 12 mars au Drapeau (J.M. BELIARD).

Une **Cigogne noire** *Ciconia nigra* est de passage à Arnas le 7 février (L. COMBE, F. LE GOUIS), première d'une belle série ce printemps. Il s'agit de l'oiseau bagué poussin CM32-DIVA en 2008 dans une forêt luxembourgeoise et équipé d'une balise GPS depuis le 21 septembre 2015. Hivernant en France, elle se rendait vers son site de nidification dans la Meuse.
Voir : https://cigogne-noire.fr/actualites/cm32-a-entame-sa-migration-prenuptiale-2020
Une est vue le 9 mars à la Forestière (L. LE COMTE). 2 à Bully le 11 mars (J.M. BELIARD). Et encore 2 à Saint-Clément-les-Places le 13 (Christine VALEX) et à Ampuis le 15 (L. LE COMTE). Une à Caluire le 24 mars (J.M. BELIARD) et 3 à Saint-Bonnet-des-Bruyères le 1er avril (Alain GERAUDEL). Une à Souzy le 5 avril (Sylvie ALINE), une à Pommiers le 12 (Fabien DUBOIS) et à Saint-Genis-les-Ollières le 24 (Nicolas et HUBERT POTTIAU).

Cigogne noire, Arnas, février 2020, F. LE GOUIS

Cigogne noire, Miribel-Jonage, mars 2020, L. LE COMTE

Gros passages **de Grues cendrées** *Grus grus* à partir du 19 février jusqu'au 12 mars, avec parfois des groupes importants (maxi de 300 à Neuville le 2 mars – Bernard BRUN).

Deux **Faucons émerillons** *Falco columbarius,* sont encore observés sur le chaume de Genas où ont hiverné les Œdicnèmes et à la station d'épuration (D. TISSIER, Élodie ROSINSKI, Camille MIRO, L. LE COMTE) en février et le 12 mars. Un autre est à Ambérieux le 6 (G. BROUARD) et un à Rillieux le 19 (J.M. BELIARD). Un à Quincieux le 20 mars (Cyrille FREY). Un à Pusignan les 23-25 (P. ADLAM, Camille MIRO). Une donnée plus surprenante à Tassin le 31 mars (Aurélien LEVY).

Faucon émerillon, Genas, fév. 2020, L. LE COMTE

Tichodrome échelette, Monts d'Or, fév. 2020, F. LE GOUIS

Quelques **Bécassines sourdes** *Lymnocryptes minimus* ont été levées à la Petite Camargue et au Lac des Pêcheurs en février et mars (M. CALLEJON, J.M. BELIARD, G. BROUARD). Une est à Arnas le 2 mars (Kévin GUILLE) et 2 le 8 (G. CORSAND).

Une **Pie-grièche grise** *Lanius excubitor* est encore présente à Saint-Laurent-d'Agny et Taluyers le 1er février et jusqu'au 13 mars (Renaud REISSE).

Deux **Tichodromes échelettes** *Tichodroma muraria* sont notés en février et jusqu'au 6 mars au site hivernal habituel de Couzon-au-Mont-d'Or (L. COMBE, F. LE GOUIS, Daniel DE SOUSA, J.M. BELIARD).

Trois **Pouillots de Sibérie*** *Phylloscopus collybita tristis*, sous-espèce orientale du Pouillot véloce, sont vus plusieurs fois au Pont d'Herbens du 7 février au 17 mars (A. AUCHERE, M. CALLEJON, T. LAURENT, K. GUILLE, Tom VELLARD, H. POTTIAU, P.L. LEBONDIDIER *et al.*). Un est aux Allivoz les 23-25 mars (L. LE COMTE). Plus surprenant, un oiseau est noté à Condrieu le 4 avril (Nicolas MOULIN).

Pouillot véloce *tristis*, Pont d'Herbens, mars 2020, Tom VELLARD et Loïc LE COMTE

Un **Sizerin cabaret** *Acanthis cabaret* est noté le 8 février à Marchampt (C. FREY) et un à Miribel-Jonage le 23 (L. LE COMTE).Voir les critères d'identification et de différenciation (pas facile) du Sizerin cabaret et du Sizerin flammé *Acanthis flammea* dans *l'Effraie* n°46/2018. Ou dans le livre « *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon* » (L. LE COMTE & D. TISSIER 2019).

Un **Aigle botté** *Aquila pennata* passe par Lamure-sur-Azergues le 22 avril (F. DUBOIS).

6 **Barges à queue noire** *Limosa limosa* stationnent à Arnas le 1er mars (F. LE GOUIS - photo ci-dessous, G. CORSAND).

Deux **Chevaliers gambettes** *Tringa totanus* sont vus à la Forestière les 7-8 mars (L. LE COMTE) et peut-être les mêmes le 12 mars au Drapeau, jour où 5 sont notés à la Forestière (J.M. BELIARD). Un à la Forestière le 16 (L. LE COMTE). Un le 16 avril à Arnas (Noémie BOUVET). Et 2 le 25 à la Pape (JMB).

Un **Combattant varié** *Philomachus pugnax* est signalé à Arnas les 21-25 mars ; ainsi qu'un **Bécasseau variable** *Calidris alpina* le 23 et un **Chevalier arlequin** *Tringa erythropus* le 25 (F. LE GOUIS). Trois Bécasseaux variables le 1er avril et 4 le 18 à Caluire (J.M. BELIARD). Un **Chevalier sylvain** *Tringa glareola* est trouvé dans une carrière de Saint-Bonnet-de-Mure le 23 avril (P. ADLAM). Un **Grand Gravelot** *Charadrius hiaticula* Porte de la Pape le 25 (J.M. BELIARD).

Un **Courlis corlieu** *Numenius phaeopus* passe à Condrieu le 23 avril, puis 2 **Chevaliers aboyeurs** *Tringa nebularia* le 28 avril (N. MOULIN).

Trois **Sternes caspiennes*** *Hydroprogne caspia* sont signalées à Condrieu le 30 mars (N. MOULIN). Et aussi 3 (les mêmes ?) à Ampuis le 31 mars (L. LE COMTE).

Un **Merle à plastron** *Turdus torquatus* est présent le 2 avril à Ampuis (L. LE COMTE). Un autre le 5 avril à Sainte-Foy-lès-Lyon (F. et M. POUMARAT) et un à Condrieu le 7 (P. ADLAM). Encore un le 14 à Brullioles (T. VELLARD) et le 21 à Genas (P. ADLAM).

Une Fauvette babillarde *Sylvia curruca* est observée à Sathonay-Camp le 22 avril (J.M. BELIARD).

Un **Pipit à gorge rousse** *Anthus cervinus* passe à Brullioles le 27 avril (T. VELLARD).

Deux **Bruants ortolans** *Emberiza hortulana* passent à Saint-Jean-d'Ardières le 25 avril (Émilien GENETIER). L'espèce est bien rare maintenant !

Enfin, pour finir avec quatre espèces qui apparaissent rarement dans nos chroniques :

Un **Petit-duc scops** *Otus scops* est photographié dans un jardin à Blacé le 10 avril (G. CORSAND). Deux autres sont vus à Saint-Laurent-de-Mure le 20 (Hélène BAILLAIS). Et un couple semble installé à Condrieu depuis le 23 avril (N. MOULIN).

Petit duc scops, Blacé, avril 2020, G. CORSAND

Accenteur alpin, Saint-Genis-l'Arg., avril 2020, P. ADLAM

Deux **Outardes canepetières*** *Tetrax tetrax* femelles sont aperçues près de l'enceinte de l'Aéroport le 8 avril (P. ADLAM). 3 seront revues en mai.

Six **Accenteurs alpins** *Prunella collaris* sont à Saint-Genis-l'Argentière le 15 avril (P. ADLAM).

Deux **Vautours fauves*** *Gyps fulvus* immatures sont vus à Pomeys le 30 avril (Erik D. HARDEMARE). Puis, hors période, 3 sont notés à Saint-Genis-les-Ollières le 6 mai (H. POTTIAU), un à Montrottier (T. VELLARD) et 12 aux Ardillats (Delphine SUZOR) le 8, puis un les 14-15 à Longessaigne. Encore 3 le 24 à Villié-Morgon (E. GENETIER). Ces observations cadrent bien avec les autres citations rhodaniennes de l'espèce qui s'étalent surtout de la dernière décade d'avril à la première de juillet ; elles sont interprétées comme un erratisme à longue distance, depuis les sites de reproduction, d'individus (non nicheurs ?).

Hors période aussi, un **Hibou des marais*** *Asio flammeus* est noté à Arnas le 4 mai (N. BOUVET) et un **Faucon kobez** *Falco vespertinus* à Larajasse (P. DESCOLLONGE) et une **Guifette leucoptère*** *Chlidonias leucopterus* au Grand Large (J.M. BELIARD) le 6.

Rappelons aussi le séjour hivernal de cet **Eider à duvet*** *Somateria mollissima* mâle immature, trouvé à la gravière de Joux le 8 décembre, puis observé tout l'hiver, encore ce printemps, et jusqu'en juin ! L'espèce n'avait pas été notée en région lyonnaise depuis janvier 2013.

La migration prénuptiale a dû, en partie, échapper aux observateurs confinés, en particulier, les stationnements habituels des limicoles sur les sites d'habitude très prospectés. Mais aussi sans doute les passereaux des zones agricoles ou des parcs urbains, malgré le passage des quelques salariés de la LPO-Rhône autorisés à mener leurs études de terrain.

Si les espèces plus communes chez nous ne figurent pas dans ces chroniques, faute de place, ne négligeons pas leur prospection, importante pour de nombreux programmes d'étude et de protection : Grand-duc d'Europe, Œdicnème criard, Moineau domestique, Moineau friquet, Corbeau freux (enquête LPO-*Lyon Métropole*), Milan royal, Faucon pèlerin, busards, etc. !...

NB : certaines observations sont soumises à homologation nationale. Merci aux observateurs de penser à envoyer une fiche au CHN, si ce n'est déjà fait. Les fiches d'homologation peuvent être téléchargées sur le site www.faune-rhone.org.
Pour les espèces soumises à **homologation régionale**, il est important de documenter l'observation saisie sur le site par une description ou, mieux, une image.
Un astérisque signale ci-dessus les espèces concernées.

Tout ceci laisserait, après homologation et mise à jour, à **336*** le nombre d'espèces de la liste des Oiseaux du Rhône (non officielle), disponible au format EXCEL sur demande auprès du rédacteur-en-chef par e*mail* à dominique.tissier@ecam.fr.

(*) NOTA : 336 à 341 selon que l'on compte ou pas 5 espèces placées en catégorie C dans la liste des Oiseaux de France, mais dont les individus observés dans le Rhône et la Métropole sont certainement issus directement d'élevage ou de cage, à savoir le Cygne noir, le Canard mandarin, le Faisan vénéré, l'Inséparable de Fischer et le Léiothrix jaune.

Bibliographie

- **L. LE COMTE & D. TISSIER. (2019).** *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Editions, Lyon, 285 pages.
- **LPO Rhône (2020).** Base de données *Visionature* – sur www.faune-rhone.org. LPO-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. *Info-ornitho* (2016).** Quelques oiseaux rares de l'hiver 2015-2016 : Pouillot de Sibérie, Butor étoilé, Bécassine sourde et quelques autres... *L'Effraie* n°41, 51-65, LPO-Rhône, Lyon.
- **VELLARD T. & TISSIER D. (2018).** Des sizerins dans le Rhône durant l'hiver 2017-18. *L'Effraie* n°46, 4-38, LPO-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2016).** Hivernage de la Bécassine sourde au Parc de Miribel-Jonage (*Lyon Métropole*). *Le Bièvre* n°28, pages 38-47. LPO Coordination Rhône-Alpes, Lyon.

INFO ORNITHO

Un nouveau livre sur les oiseaux de la région lyonnaise

129 ans après le « *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon* » d'OLPHE-GALLIARD (1891) que nous avons largement présenté dans cette revue (n°48), mais qui méritait une mise à jour dans un format moderne, voici un ouvrage qui présente les 335 espèces vues dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon.

Les auteurs Loïc LE COMTE et Dominique TISSIER vous proposent :

24€

Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon

Comment les reconnaître, où et quand les trouver.

285 pages au format 27 x 21 cm
198 espèces d'oiseaux décrites en une ou deux pages,
et 136 autres plus rares ou très rares citées en fin d'ouvrage.

Près de 330 photographies par des photographes locaux et faites à 86% en région lyonnaise, 93% inédites.

Il est disponible dans les bonnes librairies de l'agglomération et du département. Mais vous pouvez le commander directement auprès des auteurs :

Contact : dominiquetissier2222@gmail.com ou ***tél. : 06 82 04 43 21***
loiclecomte @yahoo.fr

Un court extrait sur : *https://fr.calameo.com/read/005944288f27a464ff306*